

# Cap sur la prospérité du Québec

**40**  
A N S  
1974-2014  
INSTITUT  
FRASER

## Compétitivité fiscale du Québec : une barrière à la prospérité

Sean Speer, Milagros Palacios,  
et Feixue Ren

Septembre 2014

VERMONT

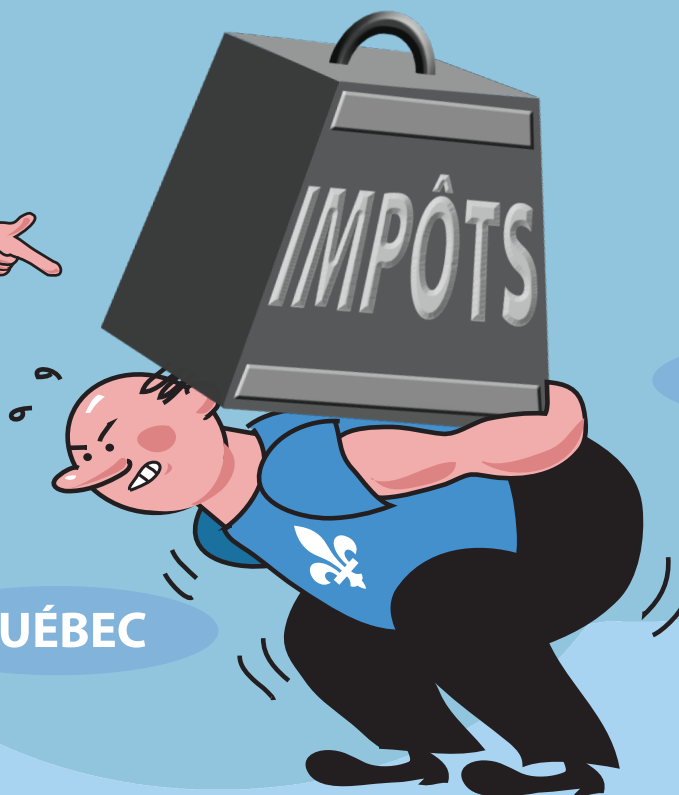


ALBERTA



CALIFORNIE

QUÉBEC





## Table des matières

Résumé / iii

Introduction / 1

Impôts et résultats économiques / 3

Performance économique du Québec / 6

Régime fiscal du Québec / 15

Conclusion / 35

Références bibliographiques / 36

À propos des auteurs / 42

Remerciements / 43

Information sur la publication / 44

Soutenir l'Institut Fraser / 45

Mission, financement et indépendance / 46

À propos de l'Institut Fraser / 47

Comité consultatif de rédaction / 48



## Résumé

Dans son dernier budget, le gouvernement du Québec a annoncé la création d'une commission indépendante chargée d'évaluer le régime fiscal de la province et de formuler des recommandations pour améliorer sa compétitivité. Le travail de la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise est important pour les perspectives à court et à long terme de l'économie du Québec.

La raison d'être des travaux de la commission s'appuie solidement sur la théorie économique et l'expérience historique. En effet, les taux marginaux d'imposition sont étroitement liés à divers indicateurs de la performance économique, dont la croissance économique, l'emploi, l'épargne, l'investissement et la formation de capital. Cela s'explique en partie par le fait que les particuliers et les entreprises sont plus susceptibles de travailler et d'investir là où les taux marginaux d'imposition sont compétitifs.

La présente étude examine la compétitivité fiscale du Québec – sur le plan des impôts sur le revenu des particuliers et des sociétés ainsi que des cotisations sociales – par rapport à d'autres provinces canadiennes et à des États américains. Elle examine aussi divers indicateurs de la performance économique des 10 dernières années. L'analyse révèle que les taux marginaux d'imposition de la province figurent parmi les moins compétitifs au Canada et aux États-Unis, et que le Québec accuse un retard sur la plupart des autres provinces canadiennes et des États américains sur le plan de la performance économique.

### Tableau récapitulatif 1

#### Classement des taux marginaux d'imposition des particuliers du Québec en 2014 à trois niveaux de revenu

Niveau de revenu	Taux d'imposition	Classement sur 10 provinces
50 000 \$	16,37 %	10
75 000 \$	16,37 %	7
150 000 \$	20,97 %	9

Source : calcul des auteurs fondés sur des données de l'Agence du revenu du Canada (2014a).

Dans l'ensemble, les politiques fiscales adoptées par le gouvernement du Québec ces dernières années ont placé la province en position défavorable par rapport aux autres provinces canadiennes et aux États américains, surtout en ce qui concerne les taux d'imposition des particuliers et les seuils de revenu auxquels ils s'appliquent. Ses taux d'imposition des particuliers figurent parmi les plus élevés au Canada et aux États-Unis : le taux combiné fédéral-provincial est de près de 50 % pour les personnes gagnant 136 270 \$ et plus.

## Tableau récapitulatif 2

### Classement du Québec sur le plan de la performance économique de 2003 à 2012

Indicateurs de la performance économique	Moyenne, 2003–2012	Classement sur 10 provinces
Croissance du PIB réel	1,5 %	7
Croissance du PIB réel par habitant	0,7 %	9
Croissance de l'emploi total	1,1 %	6
Taux de chômage	7,0 %	6
Croissance de la formation brute de capital fixe	3,9 %	7

Nota : Le taux de chômage ne correspond pas au taux officiel; il s'agit plutôt d'un taux comparable à celui des États-Unis.

Source : calcul des auteurs fondés sur des données de Statistique Canada.

Le manque de compétitivité fiscale du Québec ressort dans ses résultats économiques des dix dernières années (2003-2012), lesquels sont moins bons que ceux des autres provinces canadiennes et des États américains. Sur cette période, le PIB réel du Québec a enregistré une croissance annuelle moyenne de 1,5 % – près d'un tiers de moins que la moyenne des autres provinces –, plaçant ainsi le Québec au septième rang des provinces canadiennes. Le PIB réel par habitant (une mesure du revenu couramment utilisée) y a été plus faible que dans les autres provinces canadiennes pendant toute la période de dix ans. Sur le plan de la création d'emploi et du taux de chômage moyen, la performance du Québec a été médiocre. Une autre mesure indiquant la performance économique relativement mauvaise du Québec est son niveau d'investissement des entreprises, connu sous le nom technique de formation brute de capital fixe, qui mesure la valeur des ajouts – bâtiments, matériel, outillage, etc. – aux actifs productifs. En moyenne, le Québec s'est classé septième au pays à cet égard.

L'étude n'émet aucune recommandation précise sur la manière d'améliorer la compétitivité fiscale du Québec, mais les études empiriques et théoriques montrent qu'un régime fiscal plus compétitif contribue à des résultats

économiques positifs. C'est pourquoi, si l'on veut améliorer les perspectives économiques de la province, la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise devrait formuler des propositions pour rendre ses politiques fiscales plus compétitives.





## Introduction

Les impôts jouent un rôle important dans notre société. Ils sont essentiels pour couvrir le coût des services publics de base comme la protection de la propriété, la construction d'infrastructures et le maintien du système juridique. Ces types de services protègent les citoyens et permettent de créer les conditions nécessaires à la prospérité des collectivités.

Grâce à la théorie économique et à l'expérience historique, nous savons aussi que les impôts exercent une influence considérable sur la croissance économique, l'emploi, l'épargne, l'investissement, la formation de capital et d'autres indicateurs économiques clés.

Les taux marginaux d'imposition influent sur un grand nombre de décisions économiques, y compris le temps que nous décidons de consacrer au travail et aux loisirs, nos choix de trouver un emploi ou de démarrer une nouvelle entreprise, d'épargner ou d'investir, et, en ce qui concerne les investissements des entreprises, s'il faut prendre de l'expansion ou embaucher de nouveaux employés.

Des taux marginaux d'imposition élevés peuvent décourager les personnes de travailler davantage ou de créer une entreprise; ils peuvent aussi décourager les entreprises d'investir ou de prendre de l'expansion. En effet, de nombreuses études ont montré que des taux marginaux d'imposition élevés freinent la croissance économique et entravent les activités des entreprises ainsi que l'investissement.<sup>1</sup>

À la lumière de ces données probantes, la compétitivité fiscale est un enjeu de politique publique important.<sup>2</sup> Les particuliers – surtout les personnes très compétentes qui exercent des professions recherchées comme celles d'entrepreneur, de médecin et d'ingénieur – peuvent déménager là où les taux marginaux d'imposition sont plus faibles. Les capitaux étant également mobiles, les entreprises peuvent aller exercer leurs activités et investir

---

1. Voir Koester et Kormendi (1989); Engen et Skinner (1996); Wyslensko (1997); Daveri et Tabellini (2000); Pavodano et Galli (2001, 2002); Lee et Gordon (2005).

2. Voir également une comparaison de la compétitivité fiscale des provinces canadiennes dans Crisan (2007).

la majeure partie de leurs capitaux là où la fiscalité est compétitive.<sup>3</sup> Dans une province ou un État dont les politiques fiscales en général ne sont pas compétitives et dont les taux marginaux d'imposition sont élevés, l'activité entrepreneuriale risque donc d'être plus faible, de même que l'investissement des entreprises et la création d'emploi.

Dans l'ensemble, les politiques fiscales adoptées par le gouvernement du Québec ces dernières années ont placé la province en position défavorable par rapport aux autres provinces canadiennes et aux États américains, surtout en ce qui concerne les taux d'imposition des particuliers et les seuils de revenu auxquels ils s'appliquent. Dans son dernier budget, le gouvernement a signalé son intention de créer une commission indépendante chargée d'évaluer le régime fiscal du Québec et de formuler des recommandations pour améliorer sa compétitivité,<sup>4</sup> et le ministre des Finances a annoncé son établissement en juin 2014 (Québec, 2014b). La Commission devrait remettre son rapport contenant des recommandations avant le budget de 2015.

L'objectif de la présente étude est d'examiner la compétitivité fiscale et la performance économique à moyen terme du Québec par rapport aux autres provinces canadiennes et aux États américains. À cette fin, l'étude se penche sur l'impôt des particuliers, l'impôt des sociétés et les cotisations sociales, ainsi que divers indicateurs de la performance économique des 10 dernières années. Il ressort de l'analyse que les impôts du Québec figurent parmi les moins compétitifs au Canada et aux États-Unis, et que la province accuse un retard sur la plupart des autres provinces canadiennes et des États américains sur le plan de la performance économique.

L'étude ne formule aucune recommandation précise sur comment améliorer la compétitivité fiscale du Québec, mais les études empiriques et théoriques montrent qu'un régime fiscal plus compétitif contribue à des résultats économiques positifs. C'est pourquoi, si l'on veut améliorer les perspectives économiques de la province, la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise devrait formuler des propositions pour rendre ses politiques fiscales plus compétitives. Le Québec a réalisé des progrès en améliorant la fiscalité des entreprises, mais, comme le montrent les sections suivantes, son régime fiscal des particuliers est tout sauf compétitif. Son amélioration devrait être un enjeu prioritaire pour la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise.

---

3. Pour en savoir plus sur la sensibilité de l'investissement des entreprises à la fiscalité, voir Cummins, Hassett et Hubbard (1996).

4. Voir Québec (2014a : A95). Le document stipule : « le gouvernement créera la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise qui aura, entre autres, pour mandat de proposer des modifications pour améliorer la compétitivité du régime fiscal pour les particuliers et les entreprises et de revoir l'ensemble des dépenses fiscales ».

## Impôts et résultats économiques

Certains économistes ont étudié la relation entre les taux marginaux d'imposition et les résultats économiques. En général, selon les données empiriques qu'ils ont analysées, il existe des liens étroits entre les impôts et des indicateurs de performance comme la croissance économique, les activités et l'investissement des entreprises, l'épargne et l'esprit d'entreprise. Une observation clé est la mesure dans laquelle les taux marginaux d'imposition influent sur les décisions d'investir, d'épargner et de travailler des particuliers, donc sur les résultats économiques.<sup>5</sup>

Les chercheurs ont aussi évalué l'incidence de différentes formes d'impôt – dont l'impôt des particuliers, l'impôt des sociétés et les cotisations sociales – et constaté que, si leurs effets économiques diffèrent dans une certaine mesure, elles comportent toutes des coûts économiques.<sup>6</sup>

Les économistes américains David Romer et Christina Romer (2010) ont réalisé une étude importante sur l'incidence des variations du niveau général d'imposition sur la croissance économique aux États-Unis après la Seconde Guerre mondiale. Ils ont conclu que ces variations ont une incidence considérable sur la production économique : une hausse des impôts équivalant à 1 % du PIB entraîne une baisse d'environ 2 à 3 % du PIB réel sur une période de dix trimestres.

Dans une autre étude réalisée aux États-Unis, Mertens et Ravn (2012) ont examiné dans quelle mesure des réductions des taux d'imposition des particuliers pourraient contribuer à la croissance économique. Ils ont trouvé qu'une réduction d'un point de pourcentage du taux d'imposition des particuliers donne lieu à une augmentation du PIB réel par habitant de 1,4 % au cours du premier trimestre et de jusqu'à 1,8 % après trois trimestres.

Les impôts des sociétés peuvent aussi influencer sur différents indicateurs économiques. Selon de nombreuses études théoriques et empiriques, des

---

5. Pour en savoir davantage sur les effets comportementaux et économiques des taux marginaux d'imposition, voir Murphy, Clemens et Veldhuis (2013), et Palacios et Harischandra (2008).

6. Pour plus d'information sur les coûts d'efficacité des différentes formes d'impôt, voir Clemens, Veldhuis et Palacios (2007).

taux d'imposition élevés peuvent freiner l'investissement des entreprises et la création d'emploi.

Chen et Mintz (2011), économistes de l'Université de Calgary, mesurent l'effet d'une réduction de 3 points de pourcentage du taux d'imposition fédéral des sociétés sur l'investissement, l'emploi et le coût de faire des affaires au Canada, par province et par secteur d'activité, en 2011 et 2012. Ils ont constaté que de telles réductions peuvent effectivement contribuer à la croissance économique et à la création d'emploi. Selon leurs estimations, les réductions de l'impôt des sociétés opérées jusqu'en 2012 auraient augmenté le capital national canadien de 30,6 milliards de dollars et créé près de 100 000 emplois. Les auteurs font observer que la structure fiscale du Québec, malgré une imposition de l'investissement compétitive par rapport aux autres provinces, est inefficace et comporte une longue liste d'avantages fiscaux comme des crédits et des déductions propres à certains secteurs.<sup>7</sup>

Dans une étude récente, Heady et collab. (2009) ont utilisé des données de 1970 à 2005 de 21 pays de l'OCDE pour déterminer l'impact de l'imposition des sociétés sur la croissance économique à long terme. Les auteurs ont démontré que les impôts des sociétés ont un impact fortement négatif sur la croissance du PIB par habitant et la productivité totale des facteurs. Leur analyse par simulation semble indiquer qu'une réduction de 35 % à 30 % du taux d'imposition des sociétés prévu par la loi entraîne une baisse d'environ 2,8 % du coût du capital.

Dans une étude plus récente, les économistes canadiens Ferede et Dahlby (2012) analysent l'effet des taux provinciaux d'imposition des sociétés sur la croissance économique au Canada sur la période de 1977 à 2006. Ils concluent qu'une hausse du taux d'imposition des sociétés prévu par la loi est associée à des investissements privés et une croissance économique plus faibles. En outre, ils estiment qu'une baisse d'un point de pourcentage du taux d'imposition des sociétés entraîne une augmentation de 0,1 à 0,2 % de la croissance économique.<sup>8</sup>

Outre l'impôt des particuliers et l'impôt des sociétés, les gouvernements imposent des cotisations sociales aux employeurs et/ou aux employés

---

7. Dans un autre article dans lequel ils comparent les taux effectifs marginaux d'imposition de l'investissement (TEMI) du Canada et des pays de l'OCDE en 2013, Chen et Mintz (2013) constatent que le Québec se classe dans le premier tiers des dix provinces canadiennes et des 34 pays de l'OCDE au TEMI le plus faible.

8. Dahlby et Ferede (2008) ont examiné les résultats économiques potentiels d'une série de baisses d'impôt sur le revenu annoncées par le gouvernement de la Colombie-Britannique en 2001 et 2005. Selon leurs estimations, la baisse de 4,5 points de pourcentage du taux d'imposition des sociétés entraînerait une augmentation de 18 % du PIB par habitant. Par ailleurs, la baisse de 5 points de pourcentage du taux maximum de l'impôt sur le revenu des particuliers annoncée par le gouvernement donnerait lieu à une hausse PIB par habitant à long terme de 7,6 %.

pour financer les services de santé, l'assurance-emploi et les régimes de retraite publics contributifs. Des études montrent que ces cotisations peuvent aussi nuire à l'emploi.

Di Matteo et Shannon (1995), économistes de l'Université Lakehead, ont observé une forte corrélation négative entre les cotisations sociales et l'emploi en raison des effets sur les salaires réels. Selon les données canadiennes qu'ils ont analysées, une augmentation de 1 % du taux moyen de cotisations sociales se traduirait par une hausse de 0,56 % des charges salariales et une baisse de 0,32 % de l'emploi, ce qui représente environ 41 000 emplois.

Les professeurs Kugler et Kugler (2001) évaluent l'effet d'une hausse des cotisations sociales sur l'emploi et les salaires en Colombie dans les années 1980 et 1990. Ils concluent qu'une hausse de 10 % des cotisations sociales mène à des baisses de 4 % de l'emploi et de 2 % des salaires.

Un corpus de recherche considérable montre la mesure dans laquelle la fiscalité influe sur des indicateurs économiques clés comme la croissance économique, l'investissement des entreprises et la création d'emploi. La compétitivité fiscale d'un pays, d'une province ou d'un État est donc un élément important d'un programme d'action visant à stimuler l'économie.

## Performance économique du Québec

Le manque de compétitivité fiscale du Québec (dont il sera question dans la prochaine section) se reflète dans ses piètres résultats économiques par rapport aux autres provinces canadiennes et aux États américains. Il est utile d'examiner différents indicateurs économiques de ces territoires pour évaluer la performance relative du Québec au cours de la dernière décennie.

Pour la période de dix ans de 2003 à 2012, la performance économique du Québec a été médiocre. La croissance de son PIB réel, de son PIB réel par habitant, de l'emploi total et de la formation brute de capital fixe était inférieure à celle des autres provinces canadiennes et des États américains examinés. Le tableau 1 montre cinq indicateurs de la performance économique du Québec – la croissance du PIB réel, la croissance du PIB réel par habitant, la croissance de l'emploi total, le taux de chômage et la croissance de la formation brute de capital fixe – sur cette période de dix ans.

Comme le montre le **tableau 1**, la croissance du PIB réel et la croissance du PIB réel par habitant de la province ont connu une évolution similaire : elles ont culminé en 2004, baissé considérablement pendant la récession mondiale en 2009, puis sont demeurées faibles par rapport aux données historiques ces dernières années.<sup>9</sup>

Le tableau 1 montre également que, sur cette période, le taux de croissance de l'emploi de la province a atteint un pic en 2007, puis baissé par la suite. Le taux de chômage est passé de 8,2 % en 2003 à 6,2 % en 2007, puis est demeuré autour de 6,6 % depuis la récession mondiale. La croissance de la formation brute de capital fixe a culminé en 2004 à 10,7 %, puis baissé, atteignant même -4,2 % en 2009 au cours de la récession mondiale.

---

9. Aux fins de comparaison, le taux de croissance moyen du PIB réel entre 1993 et 2002 était de 3,1 %, soit 1,5 point de pourcentage de plus que pour la période de 2003 à 2012 (et plus du double).

**Tableau 1**  
Indicateurs de la performance économique du Québec entre 2003 et 2012

	Croissance du PIB réel	Croissance du PIB réel par habitant	Croissance de l'emploi total	Taux de chômage	Croissance de la formation brute de capital fixe
2003	1,3 %	0,7 %	1,5 %	8,2 %	5,8 %
2004	2,6 %	1,9 %	1,5 %	7,6 %	10,7 %
2005	1,5 %	0,9 %	0,8 %	7,3 %	2,3 %
2006	1,3 %	0,7 %	1,1 %	7,1 %	3,0 %
2007	1,8 %	1,0 %	2,4 %	6,2 %	6,4 %
2008	1,9 %	1,0 %	1,2 %	6,2 %	2,2 %
2009	-0,6 %	-1,7 %	-0,8 %	7,2 %	-4,2 %
2010	2,3 %	1,2 %	1,7 %	6,7 %	5,0 %
2011	1,8 %	0,8 %	1,0 %	6,6 %	1,7 %
2012	1,5 %	0,5 %	0,8 %	6,6 %	6,5 %
Moyenne, 2003–2012	1,5 %	0,7 %	1,1 %	7,0 %	3,9 %

Sources : Statistique Canada, 2014a, 2014b, 2014c; calcul des auteurs.

#### Abréviations utilisées dans les figures

Alberta	AB	Alaska	AK	Minnesota	MN
Colombie-Britannique	BC	Arkansas	AR	Mississippi	MS
Île-du-Prince-Édouard	PE	Californie	CA	Montana	MT
Manitoba	MB	Caroline du Nord	NC	Nebraska	NE
Nouvelle-Écosse	NS	Caroline du Sud	SC	Nevada	NV
Nouveau-Brunswick	NB	Colorado	CO	New Hampshire	NH
Ontario	ON	Connecticut	CT	New Jersey	NJ
<b>Québec</b>	<b>QC</b>	Dakota du Nord	ND	Oklahoma	OK
Saskatchewan	SK	Dakota du Sud	SD	Oregon	OR
Terre-Neuve-et-Labrador	NL	District de Columbia	DC	Pennsylvanie	PA
		Floride	FL	Rhode Island	RI
		Géorgie	GA	Texas	TX
		Hawaï	HI	Utah	UT
		Idaho	ID	Vermont	VT
		Illinois	IL	Virginie	VA
		Iowa	IA	Washington	WA
		Kentucky	KY	Wyoming	WY
		Maine	ME		

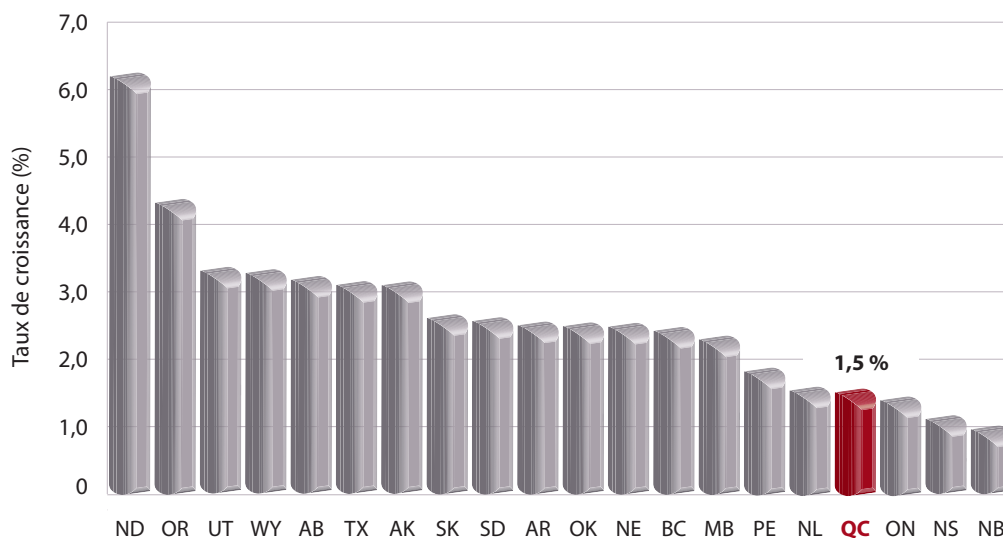
## Croissance annuelle moyenne du PIB réel

La performance économique médiocre du Québec est mieux illustrée lorsqu'on la compare à celle des autres provinces canadiennes et d'un groupe d'États américains.

La **figure 1** compare la croissance annuelle moyenne du PIB réel du Québec (en dollars chaînés) de 2003 à 2012 avec celle des autres provinces canadiennes et des dix États américains les plus performants sur la même période.<sup>10</sup> Comme elle le montre, la croissance annuelle moyenne du PIB réel de l'Alberta et de la Saskatchewan sur cette période est assez semblable à celle des États américains les plus performants. Les huit autres provinces canadiennes ont connu des taux de croissance moins bons que ceux des dix États américains les plus performants. Sur cette période, le Québec a affiché une croissance annuelle moyenne du PIB réel de 1,5 % – soit près d'un tiers de moins que le taux de croissance moyen des autres provinces –, se classant ainsi septième parmi les provinces canadiennes.

**Figure 1**

**Croissance annuelle moyenne du PIB réel des 10 provinces canadiennes et des 10 États américains les mieux classés, 2003–2012**



Sources : Statistique Canada, 2014a; US Department of Commerce, BEA, 2014; calculs des auteurs.

**10.** Élargir la comparaison à l'ensemble des provinces canadiennes et des États américains ne change rien à la performance relativement médiocre du Québec. Celui-ci se classerait dans la deuxième moitié du peloton, soit 34<sup>e</sup> sur 61 provinces et États. Pour mettre les choses en perspective, le taux de croissance moyen du PIB réel de l'Alberta sur la période analysée est de plus du double de celui du Québec. L'État le plus performant, le Dakota du Nord, affiche un taux de croissance moyen du PIB réel quatre fois plus important que celui du Québec.

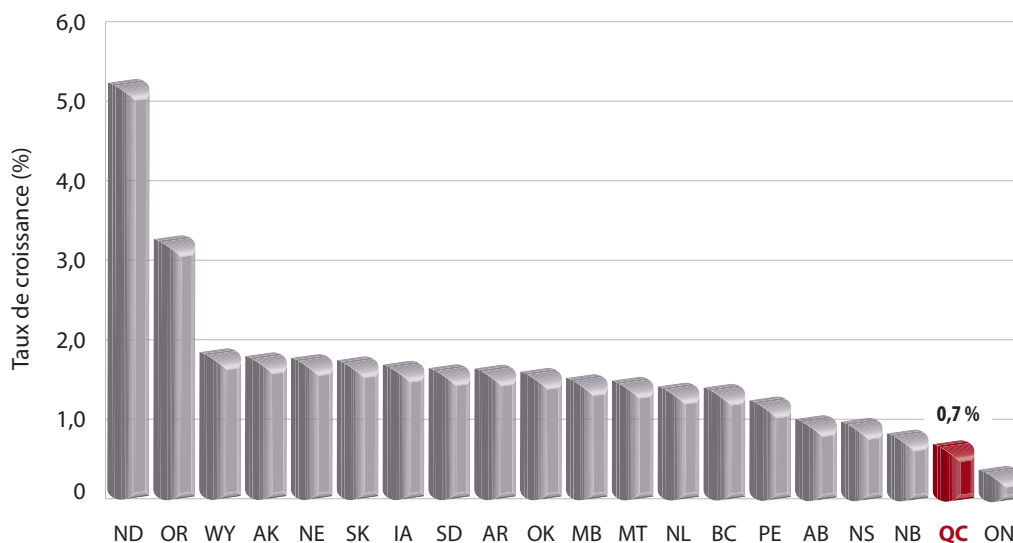


## Croissance annuelle moyenne du PIB réel par habitant

La croissance annuelle moyenne du PIB réel par habitant est une mesure couramment utilisée comme indicateur du niveau de vie, surtout pour comparer différents pays et territoires. La **figure 2** compare la croissance annuelle moyenne du PIB réel par habitant du Québec (en dollars chaînés) avec celle des autres provinces canadiennes et des dix États américains les plus performants.<sup>11</sup> Les taux affichés par deux provinces canadiennes sont similaires à ceux des dix États américains les plus performants sur cette période. La Saskatchewan s'est classée première parmi les dix provinces canadiennes. Le Québec se classe avant-dernier du groupe, avec un taux moyen de 0,7 % sur la période. Seul l'Ontario a connu un taux de croissance plus faible. Fait intéressant, le PIB réel par habitant de l'Alberta en 2012, soit 74 201 \$ (en dollars de 2007), était le plus élevé au pays, mais son taux de croissance moyen sur cette période est plus faible que celui de certaines autres provinces, en grande partie à cause de sa forte croissance démographique.

### Figure 2

Croissance annuelle moyenne du PIB réel par habitant dans les provinces canadiennes et les 10 États américains les mieux classés, 2003–2012



Sources : Statistique Canada, 2014a; US Department of Commerce, BEA, 2014; calculs des auteurs.

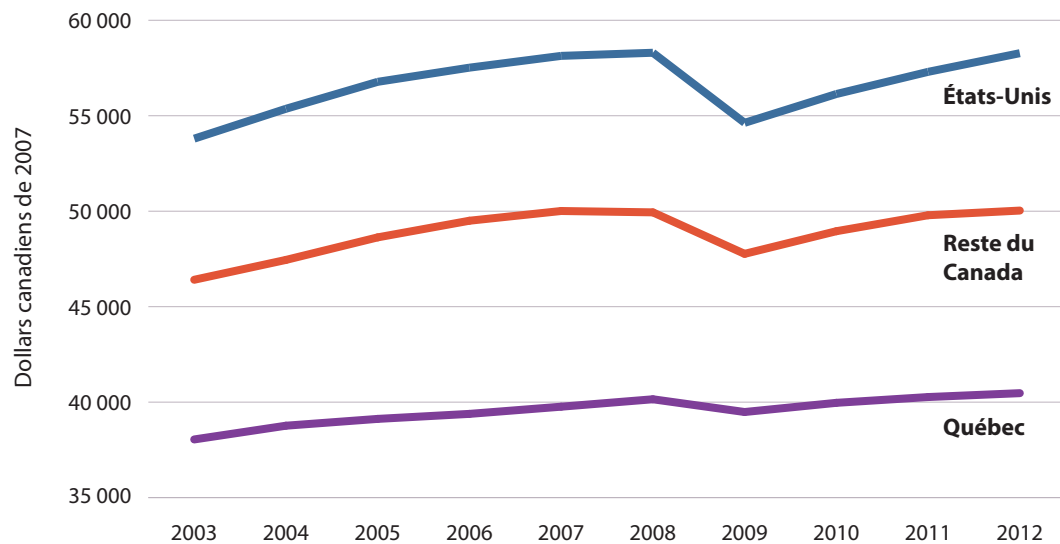
<sup>11</sup> Le Québec se classe 41<sup>e</sup> sur l'ensemble des 61 provinces canadiennes et États américains, et 9<sup>e</sup> parmi les provinces canadiennes.

## PIB réel par habitant

La **figure 3** illustre l'évolution du PIB réel par habitant (en dollars chaînés de 2007) du Québec, du Canada (à l'exclusion du Québec) et des États-Unis entre 2003 et 2012. On peut voir que le PIB réel par habitant du Québec a constamment été inférieur à ceux du reste du pays et des États-Unis sur cette période. Il est toujours resté en deçà de celui du reste du Canada sur l'ensemble de la période de dix ans, et l'écart entre les deux a atteint un pic en 2007, à 10 249 \$ (25 %). Il est également resté en deçà de celui du reste des États-Unis sur la période, l'écart moyen se chiffrant à 17 082 \$.<sup>12</sup>

**Figure 3**

PIB réel par habitant du Québec, du reste du Canada et des États-Unis (en dollars canadiens chaînés de 2007), 2003–2012



Nota : Le PIB réel par habitant des États-Unis (en dollars chaînés de 2007) a été converti en dollars canadiens à l'aide du taux de change à PPA.

Sources : Statistique Canada, 2014a, 2014d; US Department of Commerce, BEA, 2014; US Census Bureau, 2012; FMI, 2014; calculs des auteurs.

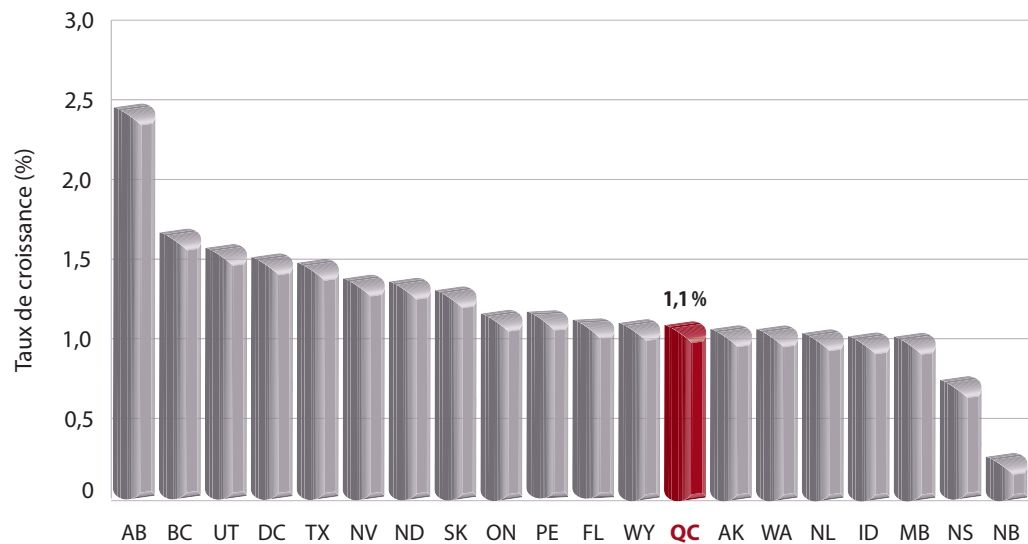
**12.** Les auteurs calculent le PIB réel par habitant des États-Unis (en dollars chaînés de 2007) et se servent des taux de change assurant la parité des pouvoirs d'achat pour convertir les dollars américains en dollars canadiens.

## Croissance annuelle moyenne de l'emploi total

La **figure 4**, qui représente la croissance annuelle moyenne de l'emploi total sur cette période, montre que la performance du Québec à cet égard est également médiocre par rapport à la plupart des autres provinces canadiennes et des dix États américains les plus performants. Parmi les provinces canadiennes, seuls le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, le Manitoba et Terre-Neuve-et-Labrador se sont moins bien classés que le Québec. Sept des dix États américains les plus performants – les exceptions étant l'Idaho, l'État de Washington et l'Alaska – ont également devancé le Québec.<sup>13</sup>

### Figure 4

Croissance annuelle moyenne de l'emploi total dans les provinces canadiennes et les 10 États américains les mieux classés, 2003–2012



Sources : Statistique Canada, 2014b; US Department of Labor, BLS, diverses années; calculs des auteurs.

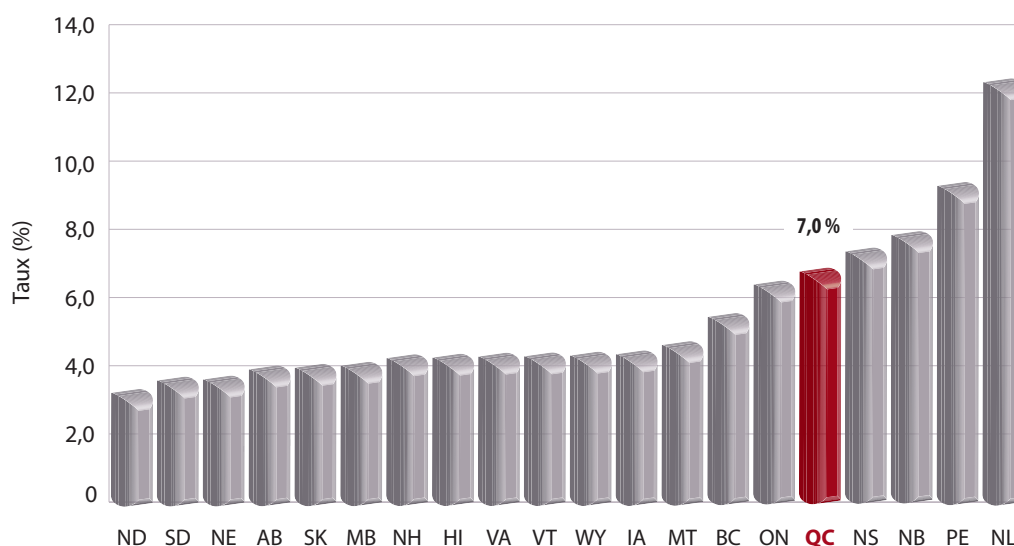
**13.** Le Québec se classe mieux lorsqu'on tient compte de l'ensemble des 50 États américains, la croissance de l'emploi de plusieurs États ayant été nulle, voire négative sur cette période.

## Taux de chômage moyen

La performance du Québec sur le plan du taux de chômage est moins bonne que celle des dix États américains les plus performants et d'un certain nombre de provinces canadiennes.<sup>14</sup> La **figure 5** illustre une mesure comparable du taux de chômage moyen de 2003 à 2012 du Québec, des autres provinces canadiennes et des dix États américains les plus performants.<sup>15</sup> La Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador – les quatre provinces de l'Atlantique – sont les seules provinces canadiennes où le taux de chômage moyen sur cette période a été supérieur à celui du Québec (7,0 %). Sur les 20 territoires comparés, la province canadienne la mieux classée est l'Alberta, au 4<sup>e</sup> rang, avec un taux de chômage moyen de 4,0 %. Le taux de 12,8 % de Terre-Neuve-et-Labrador est plus élevé que ceux de tous les États américains.

**Figure 5**

Taux de chômage moyen dans les provinces canadiennes et les 10 États américains les mieux classés, 2003–2012



Sources : Statistique Canada, 2014c; US Department of Labor, BLS, 2014; calculs des auteurs.

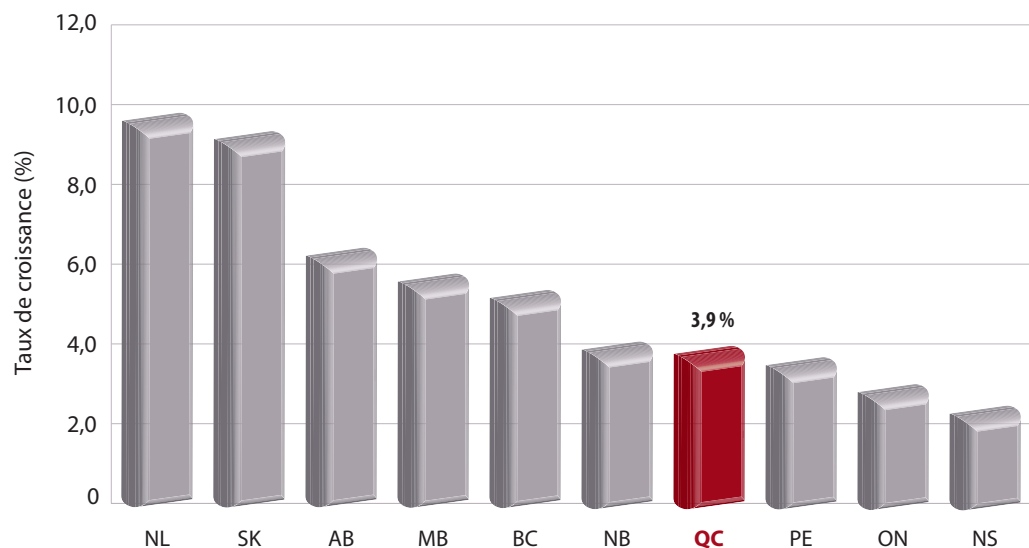
**14.** Même si la croissance moyenne de l'emploi est relativement bonne au Québec (la province se classe parmi les 15 premiers États et provinces), son taux de chômage moyen est parmi les plus élevés. En fait, si l'on tient compte de l'ensemble des États américains et des provinces canadiennes, on constate que les provinces de l'Atlantique et le Québec figurent parmi les 15 territoires les moins bien classés en raison des taux de chômage les plus élevés sur cette période.

**15.** La principale différence entre les méthodes canadienne et américaine de calcul du taux de chômage réside dans le traitement des chômeurs qui ne sont pas à la recherche d'emploi. La méthode américaine exclut ceux qui prennent des « mesures actives » (activités susceptibles de mener à une offre d'emploi) pour trouver du travail. La méthode canadienne tient compte des personnes qui ne sont pas activement à la recherche d'un emploi. Statistique Canada produit tant le taux de chômage officiel que le taux calculé selon la méthode américaine afin de permettre les comparaisons.

## Taux de croissance annuel moyen de la formation brute de capital fixe

Une autre mesure de la performance économique est le niveau d'investissement des entreprises, connu sous le nom technique de formation brute de capital fixe, qui mesure la valeur des ajouts – bâtiments, matériel, outillage, etc. – aux actifs productifs. L'investissement des entreprises est l'un des facteurs qui contribuent le plus à la croissance économique à long terme et à l'amélioration de la productivité. Comme le montre la **figure 6**, le Québec se classe 7<sup>e</sup> parmi les provinces entre 2003 et 2012, son taux de croissance moyen de formation brute de capital fixe étant de 3,9 %. Terre-Neuve-et-Labrador a affiché le taux le plus élevé, 10,0 %, qui est de 153,3 % supérieur au taux du Québec.<sup>16</sup>

**Figure 6**  
Croissance moyenne de la formation brute de capital fixe dans les provinces canadiennes, 2003–2012



Sources : Statistique Canada, 2014a; calculs des auteurs.

<sup>16</sup> Les États américains ne sont pas pris en compte dans cette comparaison en raison du manque de données sur la formation brute de capital fixe à leur niveau.

## Résumé et étapes suivantes

Comme l'a montré cette section, la performance économique du Québec au cours des dix dernières années laisse à désirer par rapport à celle de la plupart des provinces canadiennes et des dix États américains les plus performants. Différents indicateurs économiques témoignent du retard du Québec par rapport à un grand nombre de provinces canadiennes et d'États américains.

Pourtant, malgré cette performance relativement mauvaise, le gouvernement du Québec maintient toujours un ensemble de politiques fiscales qui ne sont pas compétitives. L'analyse des taux d'imposition du Québec en 2014 révèle que la compétitivité fiscale de la province est un enjeu de politique publique majeur (particulièrement en ce qui concerne le régime d'imposition des particuliers), surtout à la lumière de sa performance économique de la dernière décennie.

La section suivante porte sur le régime fiscal du Québec en 2014. Nous y comparons ses taux d'imposition des particuliers et des sociétés avec ceux des autres provinces canadiennes et d'un certain nombre d'États américains. Nous examinons également les taux de cotisations sociales du Québec et les comparons avec ceux du reste du Canada.

## Régime fiscal du Québec

L'une des raisons pour lesquelles les résultats économiques du Québec ont été relativement mauvais est la non-compétitivité de son régime fiscal, surtout sur le plan de l'imposition des particuliers et des seuils de revenu auxquels les taux s'appliquent. Il n'y a là rien de surprenant. Une revue de la littérature montre en effet que les taux d'imposition et la structure du régime fiscal – la combinaison de taxes et d'impôts sur le capital physique, les salaires, les revenus et la consommation perçus par les gouvernements – exercent une grande influence sur les décisions des particuliers et des entreprises en ce qui concerne le travail, les placements et investissements, l'épargne, et les activités entrepreneuriales. Cette section cherche à évaluer la compétitivité fiscale du Québec en comparant l'impôt des particuliers et des sociétés ainsi que les cotisations sociales de la province avec ceux des autres provinces canadiennes et de certains États américains en 2014. L'analyse porte sur l'impôt des particuliers et des sociétés ainsi que les cotisations sociales parce qu'il s'agit des impôts ayant les effets les plus nuisibles sur le plan économique.<sup>17</sup>

### Impôt des particuliers

Les Canadiens payent l'impôt sur le revenu des particuliers aux paliers fédéral et provincial. Le régime canadien d'imposition des particuliers est progressif, le taux d'imposition augmentant avec le revenu. Dans cette sous-section, nous comparons les taux marginaux d'imposition des particuliers du Québec, des autres provinces canadiennes et de certains États américains. Notre analyse tient compte tant des taux d'imposition des provinces et des États que

---

17. Le taux de 9,975 % de la taxe de vente du Québec (TVQ) est la taxe de vente provinciale la deuxième plus élevée au Canada. Les comparaisons excluent les taxes de vente, qui s'avèrent la forme d'impôt ou de taxation la plus efficace sur le plan économique. Selon les travaux de Baylor et Beauséjour du ministère fédéral des Finances (2004), une réduction de 1 \$ de l'impôt sur les gains en capital des particuliers génère des avantages économiques de 1,30 \$, tandis qu'une réduction de 1 \$ des taxes à la consommation génère des avantages économiques d'à peine 0,10 \$. Pour plus d'information sur les coûts d'efficacité des différentes formes d'impôt, voir Clemens, Veldhuis et Palacios (2007).

des taux combinés fédéral-provincial et fédéral-État. Nous comparons les taux applicables à trois niveaux de revenu différents – 50 000 \$, 75 000 \$ et 150 000 \$<sup>18</sup> – afin de prendre en compte les divergences entre les seuils d'imposition de chaque pays, province et État.<sup>19</sup> Les États américains présentés sont les moins compétitifs, c'est-à-dire ceux dont les taux marginaux d'imposition sont les plus élevés aux trois différents niveaux de revenu.<sup>20</sup> Le fait que l'analyse porte sur les États dont les taux d'imposition sont les plus élevés met en relief la mauvaise performance et la non-compétitivité relative du Québec. Sa performance serait évidemment encore pire si la comparaison portait sur les États américains dont les taux d'imposition sont les plus faibles.

---

**18.** Nous avons choisi ces trois niveaux de revenu parce qu'ils sont généralement appliqués aux travailleurs hautement qualifiés qui sont le plus mobiles et susceptibles de déménager en fonction de la conjoncture économique et des incitatifs fiscaux offerts par d'autres pays, provinces ou États. Voir Lammam et collab. (2010) pour une explication détaillée.

**19.** Les taux d'imposition des particuliers comprennent des surtaxes le cas échéant. Nous avons ajusté les taux d'imposition du Québec pour tenir compte du crédit d'impôt fédéral. Le nombre de tranches d'imposition comprend les surtaxes. La présentation ne tient pas compte des diverses exemptions personnelles de base offertes par les différentes provinces et les différents États. Elle ne prend pas non plus en compte les différences entre les provinces quant au nombre de tranches d'imposition, ce qui est important, certaines provinces ayant plus de tranches de revenu et de taux applicables à de faibles seuils de revenu que d'autres. Ce nombre varie entre une seule tranche d'imposition dans le cas de l'Alberta et sept dans celui du Québec (y compris l'abattement). Les multiples tranches d'imposition rendent le régime fiscal plus complexe et se répercutent en fin de compte sur la compétitivité fiscale.

**20.** Les trois niveaux de revenu sont convertis en dollars canadiens. Nous avons utilisé un taux de change de 1,09 dollar canadien pour un dollar américain, publié par la Banque du Canada le 10 juin 2014.



## Taux d'imposition des particuliers au niveau des provinces et des États

Le **tableau 2** présente les taux marginaux d'imposition des particuliers des dix provinces canadiennes, lesquels sont applicables aux trois niveaux de revenu en 2014.

Comme le montre le tableau, au Canada, le Québec applique le taux marginal d'imposition le plus élevé à un revenu de 50 000 \$ (16,37 %), le quatrième plus élevé à un revenu de 75 000 \$ (16,37 %) et le deuxième plus élevé à un revenu de 150 000 \$ (20,97 %). Les taux d'imposition des particuliers du Québec sont manifestement parmi les moins compétitifs à l'échelle du pays pour tous les niveaux de revenu.

**Tableau 2**

**Taux marginaux d'imposition des particuliers des provinces canadiennes, 2014**

	Taux d'impôt marginal à 50 000 \$ CA	Taux d'impôt marginal à 75 000 \$ CA	Taux d'impôt marginal à 150 000 \$ CA
Colombie-Britannique	7,70	7,70	16,80
Alberta	10,00	10,00	10,00
Saskatchewan	13,00	13,00	15,00
Manitoba	12,75	17,40	17,40
Ontario	9,15	10,98	18,97
<b>Québec</b>	<b>16,37</b>	<b>16,37</b>	<b>20,97</b>
Nouveau-Brunswick	14,82	14,82	17,84
Nouvelle-Écosse	14,95	16,67	21,00
Île-du-Prince-Édouard	13,80	16,70	18,37
Terre-Neuve-et-Labrador	12,50	13,30	13,30

Remarques :

- i) Les taux d'imposition des particuliers comprennent des surtaxes le cas échéant. Nous avons ajusté les taux d'imposition du Québec pour tenir compte du crédit d'impôt fédéral.
- ii) Le nombre de tranches d'imposition comprend les surtaxes.

Sources : budgets provinciaux (2014); calculs des auteurs.

Il vaut également la peine de comparer les taux d'imposition des particuliers du Québec et d'un certain nombre d'États américains : la main-d'œuvre et les capitaux étant mobiles, des taux non compétitifs peuvent entraîner des mouvements de main-d'œuvre et de capitaux, surtout compte tenu de la proximité des États-Unis. Le **tableau 3** ci-dessous présente les taux marginaux d'imposition des dix provinces canadiennes et des dix États américains ayant les taux marginaux d'imposition les plus élevés pour les trois niveaux de revenu.

**Tableau 3**

**Taux marginaux d'imposition des particuliers des provinces canadiennes et de 10 États américains, 2014**

Provinces et États	Taux d'impôt marginal à 50 000 \$ CA	Provinces et États	Taux d'impôt marginal à 75 000 \$ CA	Provinces et États	Taux d'impôt marginal à 150 000 \$ CA
Arkansas	7,00	Arkansas	7,00	Caroline du Sud	7,00
Caroline du Sud	7,00	Caroline du Sud	7,00	Idaho	7,40
Minnesota	7,05	Minnesota	7,05	Vermont	7,80
Idaho	7,40	Idaho	7,40	Minnesota	7,85
Colombie-Britannique	7,70	Colombie-Britannique	7,70	Maine	7,95
Hawaï	7,90	Maine	7,95	Hawaï	8,25
Iowa	7,92	Hawaï	8,25	Washington D. C.	8,50
Maine	7,95	Washington D. C.	8,50	Iowa	8,98
Californie	8,00	Iowa	8,98	Californie	9,30
Washington D.C.	8,50	Oregon	9,00	Oregon	9,90
Oregon	9,00	Californie	9,30	Alberta	10,00
Ontario	9,15	Alberta	10,00	Terre-Neuve-et-Labrador	13,30
Alberta	10,00	Ontario	10,98	Saskatchewan	15,00
Terre-Neuve-et-Labrador	12,50	Saskatchewan	13,00	Colombie-Britannique	16,80
Manitoba	12,75	Terre-Neuve-et-Labrador	13,30	Manitoba	17,40
Saskatchewan	13,00	Nouveau-Brunswick	14,82	Nouveau-Brunswick	17,84
Île-du-Prince-Édouard	13,80	<b>Québec</b>	<b>16,37</b>	Île-du-Prince-Édouard	18,37
Nouveau-Brunswick	14,82	Nouvelle-Écosse	16,67	Ontario	18,97
Nouvelle-Écosse	14,95	Île-du-Prince-Édouard	16,70	<b>Québec</b>	<b>20,97</b>
<b>Québec</b>	<b>16,37</b>	Manitoba	17,40	Nouvelle-Écosse	21,00

Remarques :

i) Pour les États américains, nous avons exclu les impôts locaux sur le revenu.

ii) 1 \$ US = 1,09 \$ CA. 50 000 \$ CA = 45 872 \$ US; 75 000 \$ CA = 68 807 \$ US; 150 000 \$ CA = 137 615 \$ US.

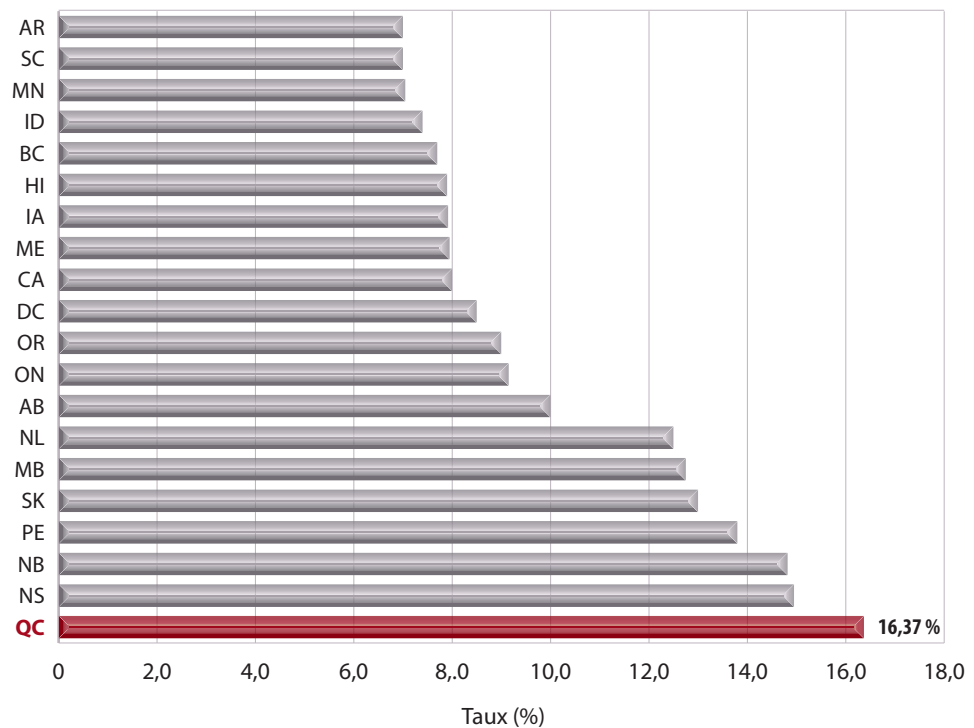
Sources : Tax Foundation, 2013a; Banque du Canada, 2014; voir le tableau 2.

Le tableau 3 montre que, pour des revenus de 50 000 \$ et de 75 000 \$, les taux marginaux d'imposition de toutes les provinces canadiennes sauf la Colombie-Britannique sont plus élevés que ceux des dix États américains appliquant les taux marginaux d'imposition les plus élevés. Pour un revenu de 150 000 \$, les taux d'imposition de toutes les provinces canadiennes sont plus élevés que ceux des dix États américains les moins compétitifs.

La **figure 7** illustre la compétitivité fiscale relative des vingt provinces et États pour un niveau de revenu de 50 000 \$ et le classement du Québec à cet égard. La Belle Province se classe au dernier rang, ce qui signifie qu'elle applique le taux marginal d'imposition des particuliers le plus élevé parmi les provinces canadiennes et l'ensemble des États américains. Ce taux de 16,37 % est de 7,37 points de pourcentage supérieur à celui de l'Oregon, l'État américain dont le taux d'imposition est le plus élevé. Il représente également plus du double du taux d'imposition de l'État américain le plus compétitif à cet égard parmi les dix illustrés dans la figure 7 (7 % en Caroline du Sud).

### Figure 7

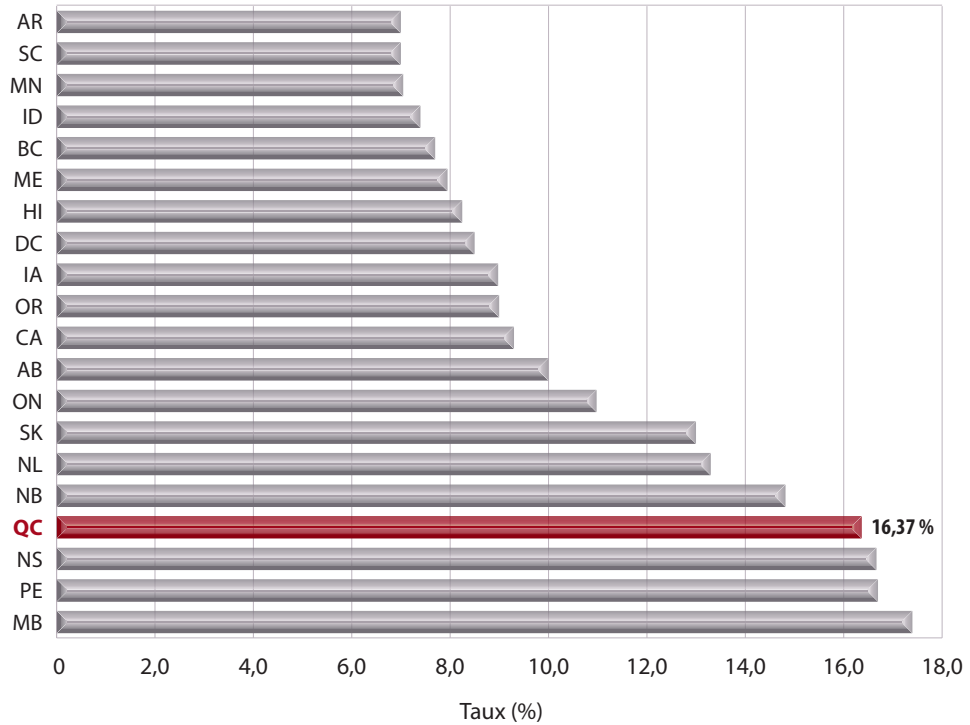
Taux marginaux d'imposition des particuliers applicables  
à un revenu de 50 000 \$ CA, provinces et certains États, 2014



Source : tableau 3.

Comme l'indique la **figure 8**, pour un revenu de 75 000 \$, le Québec fait toujours piètre figure : seuls le Manitoba, l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse appliquent des taux d'imposition plus élevés. Les taux d'imposition de tous les États sont inférieurs à 10 % pour ce niveau de revenu.

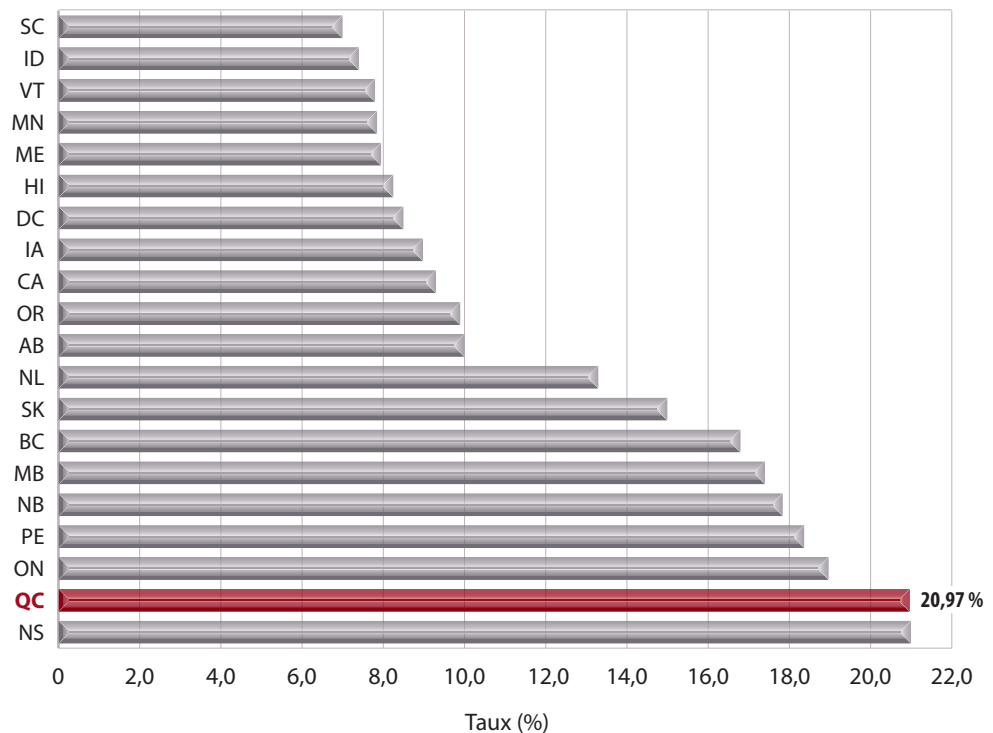
**Figure 8**  
**Taux marginaux d'imposition des particuliers applicables**  
**à un revenu de 75 000 \$ CA, provinces et certains États, 2014**



Source : tableau 3.

Les taux marginaux d'imposition des particuliers gagnant plus de 150 000 \$ sont présentés à la **figure 9**. Les écarts entre les taux applicables aux revenus de 75 000 \$ et de 150 000 \$ sont relativement faibles dans le cas des États américains, mais considérables dans celui des provinces canadiennes. Cette différence s'explique en partie par le fait que les provinces canadiennes appliquent les taux marginaux d'imposition maximums à des seuils de revenu beaucoup plus faibles qu'aux États-Unis. Par exemple, le taux d'imposition du Québec passe de 16,37 % à 75 000 \$ à 20,97 % à 150 000 \$ (deuxième plus élevé parmi les 20 provinces et États), soit une hausse de 4,6 points de pourcentage; le taux d'imposition appliqué par la Colombie-Britannique à un revenu de 150 000 \$ est de 9,1 points de pourcentage supérieur à celui appliqué à un revenu de 75 000 \$.

**Figure 9**  
Taux marginaux d'imposition des particuliers applicables  
à un revenu de 150 000 \$ CA, provinces et certains États, 2014



Source : tableau 3.

## Taux combinés d'imposition des particuliers (fédéral-provincial et fédéral-État)

Il est également utile de comparer les taux combinés d'imposition – fédéral-provincial et fédéral-État – afin de comprendre dans son intégralité le fardeau fiscal des particuliers dans chaque province canadienne et État américain.<sup>21</sup> Le **tableau 4** montre les taux marginaux combinés d'imposition des particuliers, fédéral et provincial, aux mêmes trois niveaux de revenu. Au Canada, un taux marginal d'imposition fédéral de 22,0 % s'applique tant à un revenu de 50 000 \$ qu'à un revenu de 75 000 \$; le taux est de 29,0 % à 150 000 \$. Aux États-Unis, le taux marginal d'imposition fédéral applicable à des revenus de 50 000 \$ et de 75 000 \$ est de 25,0 %. À un revenu de 150 000 \$, il est de 28,0 %.<sup>22</sup>

**Tableau 4**  
Taux marginaux combinés d'imposition des particuliers  
(fédéral et provincial) au Canada, 2014

	Taux d'impôt marginal à 50 000 \$ CA	Taux d'impôt marginal à 75 000 \$ CA	Taux d'impôt marginal à 150 000 \$ CA
Colombie-Britannique	29,70	29,70	45,80
Alberta	32,00	32,00	39,00
Saskatchewan	35,00	35,00	44,00
Manitoba	34,75	39,40	46,40
Ontario	31,15	32,98	47,97
<b>Québec</b>	<b>38,37</b>	<b>38,37</b>	<b>49,97</b>
Nouveau-Brunswick	36,82	36,82	46,84
Nouvelle-Écosse	36,95	38,67	50,00
Île-du-Prince-Édouard	35,80	38,70	47,37
Terre-Neuve-et-Labrador	34,50	35,30	42,30

Nota : Au Canada, le taux d'imposition marginal fédéral est de 22,0 % pour un revenu de 50 000 \$, de 22,0 % pour un revenu de 75 000 \$, et de 29,0 % pour un revenu de 150 000 \$.

Sources : Canada, ARC, 2014a; budgets provinciaux, 2014; calculs des auteurs.

**21.** Lorsqu'on examine la distribution des recettes tirées de l'impôt des particuliers entre les paliers de gouvernement, on constate que la balance penche moins en faveur du gouvernement fédéral au Canada que dans les autres pays de son groupe de référence. En général, par rapport aux citoyens d'autres États fédéraux, les Canadiens versent une moins grande part du total de leur impôt sur le revenu au gouvernement fédéral qu'aux gouvernements provinciaux. Cette distinction est importante : elle signifie qu'il faut donc examiner le fardeau fiscal fédéral et provincial combiné afin d'évaluer la compétitivité fiscale et la charge fiscale totale du Canada. Pour en savoir plus sur le caractère décentralisé du régime fiscal canadien, voir Dziobek, Gutierrez Mangas et Kufa (2011).

**22.** Aux États-Unis, il existe trois autres taux fédéraux d'imposition des particuliers : 33,0 % pour la tranche de revenu de 186 351 \$ US à 405 100 \$ US, 35,0 % pour celle de 405 101 \$ US à 406 750 \$ US, et 39,6 % pour celle de 406 751 \$ US et plus.

Comme le montre le tableau 4, le fait de tenir compte des taux combinés fédéral-provincial ne change rien à la non-compétitivité fiscale du Québec par rapport aux autres provinces. Il est cependant important de savoir que le taux marginal combiné fédéral-provincial est de près de 50 % (49,97 %) pour un revenu de 150 000 \$, et même les Québécois gagnant un revenu annuel de 50 000 \$ se voient appliquer un taux combiné fédéral-provincial de 38,37 % (le plus élevé parmi les provinces canadiennes).

**Tableau 5**

**Taux marginaux combinés d'imposition des particuliers (fédéral et provincial/État) des provinces canadiennes et de 10 États américains, 2014**

Provinces et États	Taux d'impôt marginal combiné pour un revenu de 50 000 \$ CA	Provinces et États	Taux d'impôt marginal combiné pour un revenu de 75 000 \$ CA	Provinces et États	Taux d'impôt marginal combiné pour un revenu de 150 000 \$ CA
Colombie-Britannique	29,70	Colombie-Britannique	29,70	Caroline du Sud	35,00
Ontario	31,15	Alberta	32,00	Idaho	35,40
Alberta	32,00	Arkansas	32,00	Vermont	35,80
Arkansas	32,00	Caroline du Sud	32,00	Minnesota	35,85
Caroline du Sud	32,00	Minnesota	32,05	Maine	35,95
Minnesota	32,05	Idaho	32,40	Hawaï	36,25
Idaho	32,40	Maine	32,95	Washington D.C.	36,50
Hawaï	32,90	Ontario	32,98	Iowa	36,98
Iowa	32,92	Hawaï	33,25	Californie	37,30
Maine	32,95	Washington D.C.	33,50	Oregon	37,90
Californie	33,00	Iowa	33,98	Alberta	39,00
Washington D.C.	33,50	Oregon	34,00	Terre-Neuve-et-Labrador	42,30
Oregon	34,00	Californie	34,30	Saskatchewan	44,00
Terre-Neuve-et-Labrador	34,50	Saskatchewan	35,00	Colombie-Britannique	45,80
Manitoba	34,75	Terre-Neuve-et-Labrador	35,30	Manitoba	46,40
Saskatchewan	35,00	Nouveau-Brunswick	36,82	Nouveau-Brunswick	46,84
Île-du-Prince-Édouard	35,80	<b>Québec</b>	<b>38,37</b>	Île-du-Prince-Édouard	47,37
Nouveau-Brunswick	36,82	Nouvelle-Écosse	38,67	Ontario	47,97
Nouvelle-Écosse	36,95	Île-du-Prince-Édouard	38,70	<b>Québec</b>	<b>49,97</b>
<b>Québec</b>	<b>38,37</b>	Manitoba	39,40	Nouvelle-Écosse	50,00

Remarques :

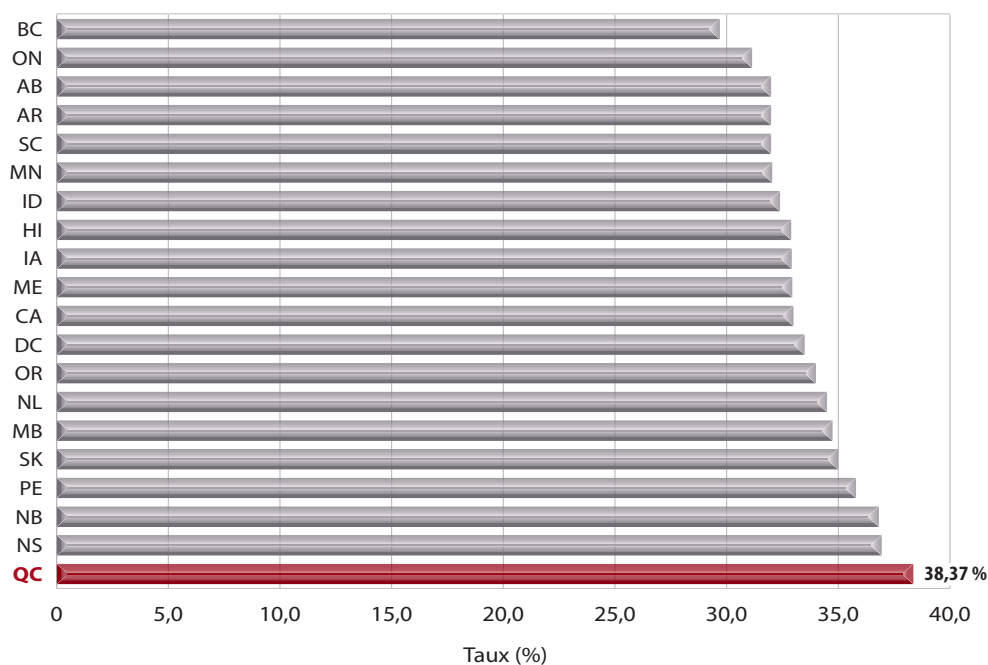
- i) Les taux d'impôt fédéral utilisés dans ce tableau sont ceux qui s'appliquent aux personnes seules.
- ii) Aux États-Unis, le taux d'imposition marginal fédéral est de 25,0 % pour un revenu de 50 000 \$, de 25,0 % pour un revenu de 75 000 \$, et de 28,0 % pour un revenu de 150 000 \$.

Sources : Tax Foundation, 2013a; Banque du Canada, 2014; voir le tableau 4.

Le **tableau 5** montre qu'après avoir combiné les taux marginaux d'imposition (fédéral et provincial) appliqués aux particuliers, la Colombie-Britannique, l'Ontario et l'Alberta occupent les trois premiers rangs pour un revenu de 50 000 \$. Il ne faut toutefois pas oublier que la comparaison porte sur les dix États américains dont les taux d'imposition sont les plus élevés. La Colombie-Britannique et l'Alberta occupent aussi le premier et le second rang pour un revenu de 75 000 \$, leurs taux marginaux combinés fédéral et provincial étant les plus faibles. Toutes les provinces canadiennes appliquent des taux élevés à un revenu de 150 000 \$ : les taux d'imposition fédéral et provincial combinés des dix provinces canadiennes sont alors plus élevés que les taux combinés des 50 États américains. Parmi les États américains, l'Oregon est le moins compétitif : son taux combiné est de 37,9 % pour un revenu de 150 000 \$, ce qui représente quand même 12,07 points de pourcentage, soit environ un tiers, de moins que le taux de 49,97 % du Québec.

La **figure 10** montre que le taux combiné fédéral-Québec appliqué aux particuliers gagnant un revenu de 50 000 \$ est de près de 40 %. Il s'agit du taux combiné le moins compétitif au Canada et aux États-Unis pour ce niveau de revenu. En effet, il dépasse de 8,67 points de pourcentage celui de la Colombie-Britannique (29,7 %) et de 6,37 points de pourcentage ceux de l'Arkansas et de la Caroline du Sud (32 %), qui sont la province canadienne et les États américains les plus compétitifs pour ce niveau de revenu parmi les 20 comparés dans la figure.

**Figure 10**  
Taux d'impôt marginal combiné (fédéral et provincial/État) pour un particulier gagnant 50 000 \$ CA dans les provinces canadiennes et dix États américains, 2014



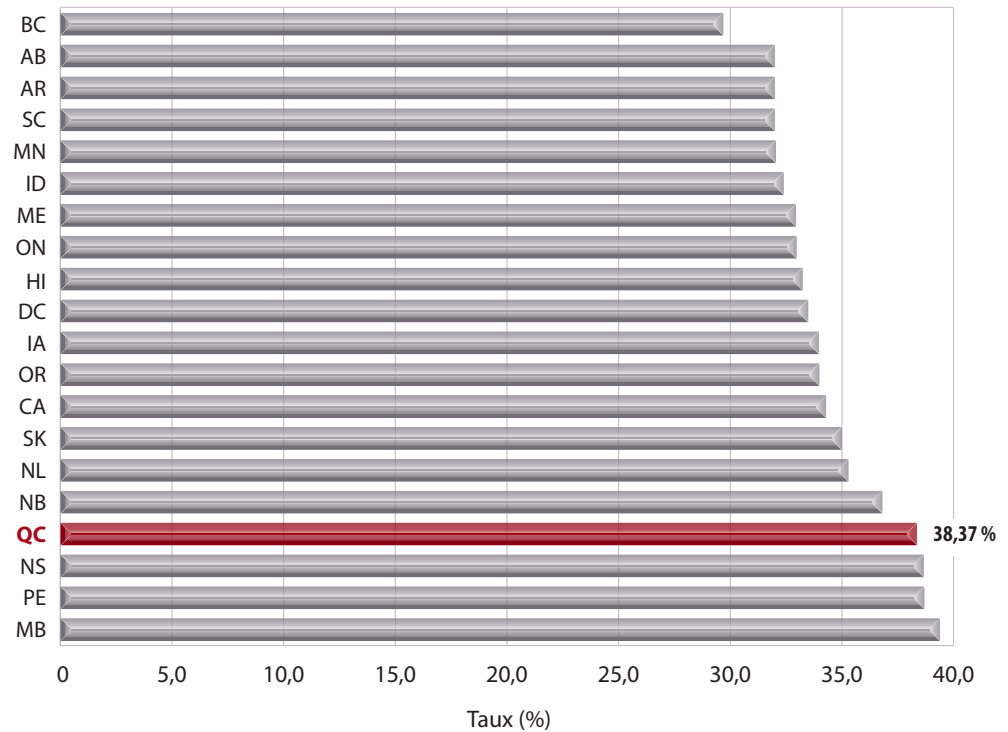
Source : tableau 5.



Le Québec, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et le Manitoba affichent les taux marginaux combinés les plus élevés au Canada et aux États-Unis pour un revenu de 75 000 \$, soit respectivement 38,37 %, 38,67 %, 38,70 % et 39,40 % (**figure 11**).

**Figure 11**

**Taux d'impôt marginal combiné (fédéral et provincial/État) pour un particulier gagnant 75 000 \$ CA dans les provinces canadiennes et dix États américains, 2014**

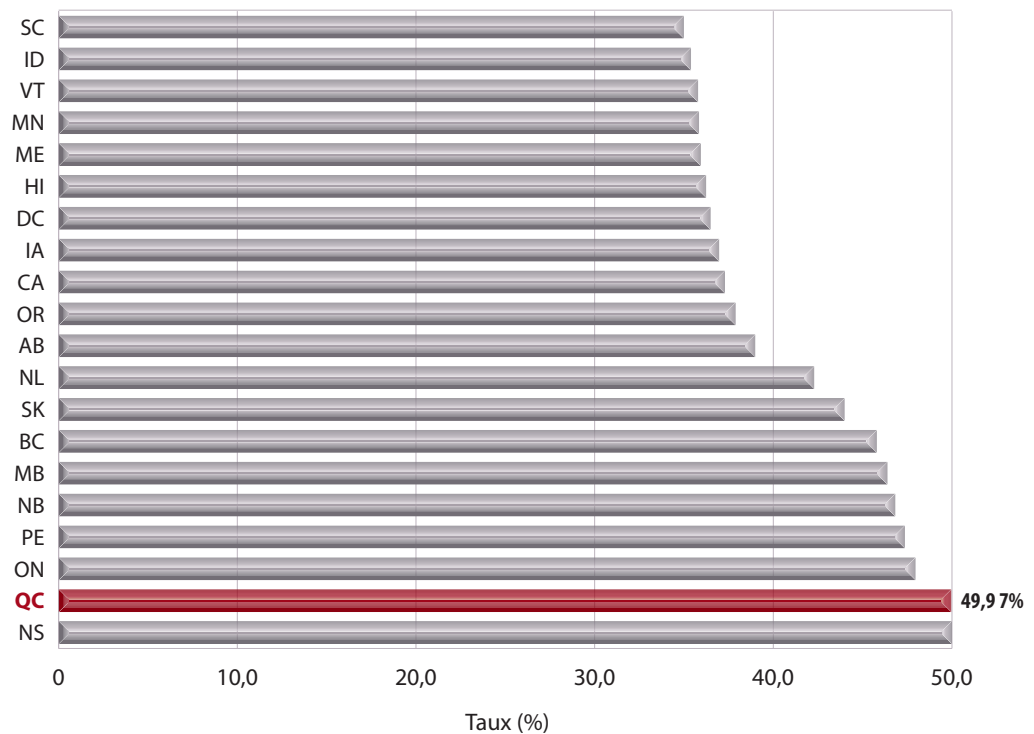


Source : tableau 5.

Enfin, la **figure 12** montre que les Québécois et les Néo-Écossais connaissent les taux combinés d'imposition des particuliers les plus élevés (près de 50 %) pour un revenu de 150 000 \$. Il est à souligner que même la province canadienne la plus compétitive, l'Alberta, affiche un taux combiné plus élevé que tous les 50 États américains pour ce niveau de revenu. Comme il a déjà été mentionné, cela s'explique par le fait que les taux marginaux les plus élevés au Canada s'appliquent à des seuils de revenu relativement plus faibles qu'aux États-Unis.

**Figure 12**

**Taux d'impôt marginal combiné (fédéral et provincial/État) pour un particulier gagnant 150 000 \$ CA dans les provinces canadiennes et dix États américains, 2014**



Source : tableau 5.

## Impôts des sociétés

Comme on l'a mentionné plus tôt, la revue de la littérature indique que la compétitivité du régime fiscal des entreprises est également un facteur important de la performance économique. Des taux élevés d'imposition des sociétés réduisent l'attrait d'une province ou d'un État aux yeux des entreprises susceptibles d'y investir et peuvent diminuer sa capacité à concurrencer d'autres provinces ou États pour attirer des investissements, donc à créer des emplois.

### Taux d'imposition des sociétés au Canada

Le **tableau 6** illustre les taux généraux d'imposition des sociétés et les taux combinés fédéraux-provinciaux d'imposition des sociétés des dix provinces canadiennes. Il faut savoir que les taux généraux d'imposition des sociétés s'appliquent à partir de différents seuils de revenus dans les diverses provinces.<sup>23</sup> Le tableau montre que le taux général d'imposition de l'Alberta (10 %) est le plus faible, et ceux de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse (16 %) sont le plus élevés. Le Québec se classe au quatrième rang, son taux général d'imposition des sociétés s'élevant à 11,9 %.<sup>24</sup> Le taux fédéral d'imposition des sociétés est de 15 %.

**Tableau 6**

Taux généraux d'impôt des sociétés des provinces canadiennes, 2014

	Taux général d'imposition provincial des sociétés	Taux général fédéral-provincial combiné d'impôt des sociétés
Colombie-Britannique	11,0	26,0
Alberta	10,0	25,0
Saskatchewan	12,0	27,0
Manitoba	12,0	27,0
Ontario	11,5	26,5
<b>Québec</b>	<b>11,9</b>	<b>26,9</b>
Nouveau-Brunswick	12,0	27,0
Nouvelle-Écosse	16,0	31,0
Île-du-Prince-Édouard	16,0	31,0
Terre-Neuve-et-Labrador	14,0	29,0

Sources : Canada, ARC, 2014b; budgets provinciaux, 2014.

**23.** Toutes les provinces prévoient des taux d'imposition pour les petites entreprises, les seuils allant de 350 000 \$ en Nouvelle-Écosse à 500 000 \$ dans plusieurs provinces.

**24.** Le Québec applique un taux de 8 % aux petites entreprises dont le revenu est de moins de 500 000 \$. Il s'agit là du taux le plus élevé au Canada : il représente près du double des taux des autres provinces.

## Taux d'imposition des sociétés au niveau des provinces et des États

Une comparaison des taux généraux d'impôt des sociétés des dix provinces canadiennes avec ceux des dix États américains appliquant les taux les plus élevés figure dans le **tableau 7**. Même si la comparaison porte sur les dix États américains dont les taux d'imposition sont les plus élevés, tous les États appliquent des taux plus faibles que les provinces canadiennes à l'exception de l'Iowa, dont le taux de 12,0 % est plus élevé que ceux de trois provinces.

**Tableau 7**  
Taux maximum d'impôt des sociétés des provinces canadiennes et de 10 États américains, 2014

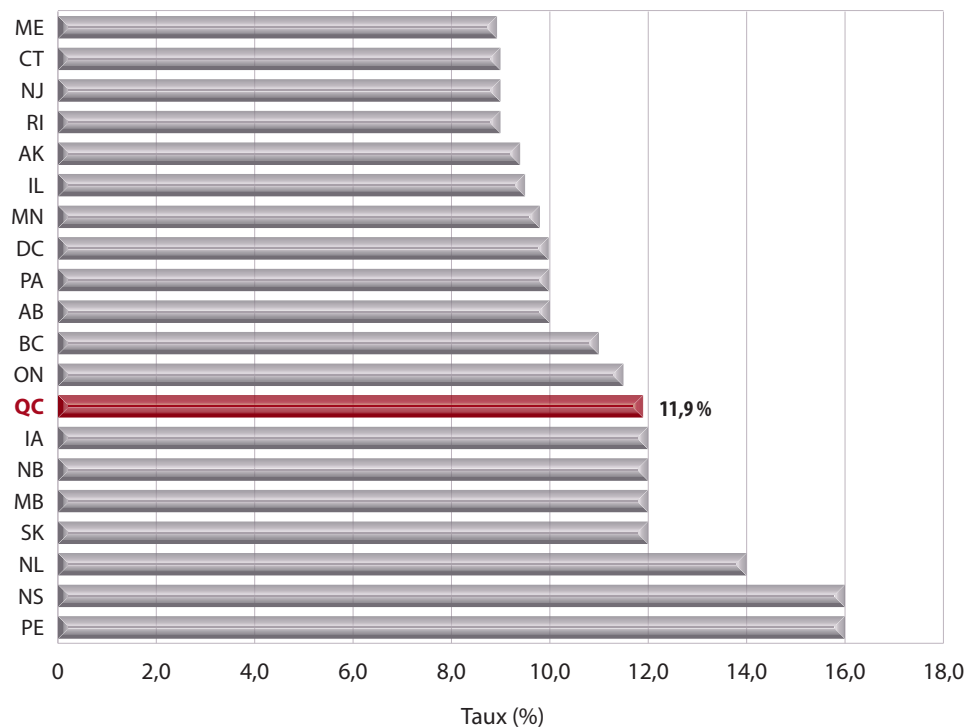
	Taux (en pourcentage)
Maine	8,93
Connecticut	9,00
New Jersey	9,00
Rhode Island	9,00
Alaska	9,40
Illinois	9,50
Minnesota	9,80
Washington D.C.	9,98
Pennsylvanie	9,99
Alberta	10,00
Colombie-Britannique	11,00
Ontario	11,50
<b>Québec</b>	<b>11,90</b>
Iowa	12,00
Manitoba	12,00
Nouveau-Brunswick	12,00
Saskatchewan	12,00
Terre-Neuve-et-Labrador	14,00
Nouvelle-Écosse	16,00
Île-du-Prince-Édouard	16,00

Sources : Tax Foundation, 2013b; voir le tableau 6.

Comme le montre la **figure 13**, le taux québécois d'imposition des sociétés est légèrement inférieur (de 0,1 point de pourcentage) au taux supérieur d'imposition des sociétés de l'Iowa, État américain au taux le plus élevé. Sinon, le taux général d'imposition des sociétés du Québec est supérieur à ceux des 49 autres États américains. Au Canada, le taux de la province est le quatrième plus faible : il vient après ceux de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et de l'Ontario.

**Figure 13**

Taux maximum d'impôt des sociétés des provinces canadiennes et de 10 États américains, 2014



Source : tableau 7.

## Taux combinés d'imposition des sociétés (fédéral-provincial et fédéral-État)

Toutefois, en ce qui concerne les taux combinés d'imposition des sociétés (**tableau 8**), les États américains se classent moins bien que les provinces canadiennes en raison des taux fédéraux d'imposition des sociétés relativement élevés.<sup>25</sup> Le tableau montre les provinces canadiennes et les 10 États américains aux taux combinés les plus faibles (plutôt que ceux dont les taux combinés sont les plus élevés, comme à la section précédente). L'objectif est en effet de faire ressortir l'impact des taux fédéraux américains élevés sur la compétitivité fiscale des États. Le taux supérieur d'imposition des sociétés appliqué par le gouvernement fédéral américain étant de 35 % (20 points de pourcentage de plus que le taux fédéral canadien), l'examen des taux combinés révèle que même l'État américain appliquant le taux le plus faible est moins compétitif que l'ensemble des provinces canadiennes.

**Tableau 8**  
Taux combiné maximum d'impôt des sociétés (fédéral-provincial et fédéral-État)  
des provinces canadiennes et de 10 États américains, 2014

	Taux (en pourcentage)
Alberta	25,00
Colombie-Britannique	26,00
Ontario	26,50
<b>Québec</b>	<b>26,90</b>
Saskatchewan	27,00
Manitoba	27,00
Nouveau-Brunswick	27,00
Terre-Neuve-et-Labrador	29,00
Nouvelle-Écosse	31,00
Île-du-Prince-Édouard	31,00
Dakota du Nord	39,53
Colorado	39,63
Mississippi	40,00
Caroline du Sud	40,00
Utah	40,00
Floride	40,50
Géorgie	41,00
Kentucky	41,00
Caroline du Nord	41,00
Oklahoma	41,00

Nota : Aux États-Unis, le taux d'impôt fédéral des sociétés maximum est de 35 %.

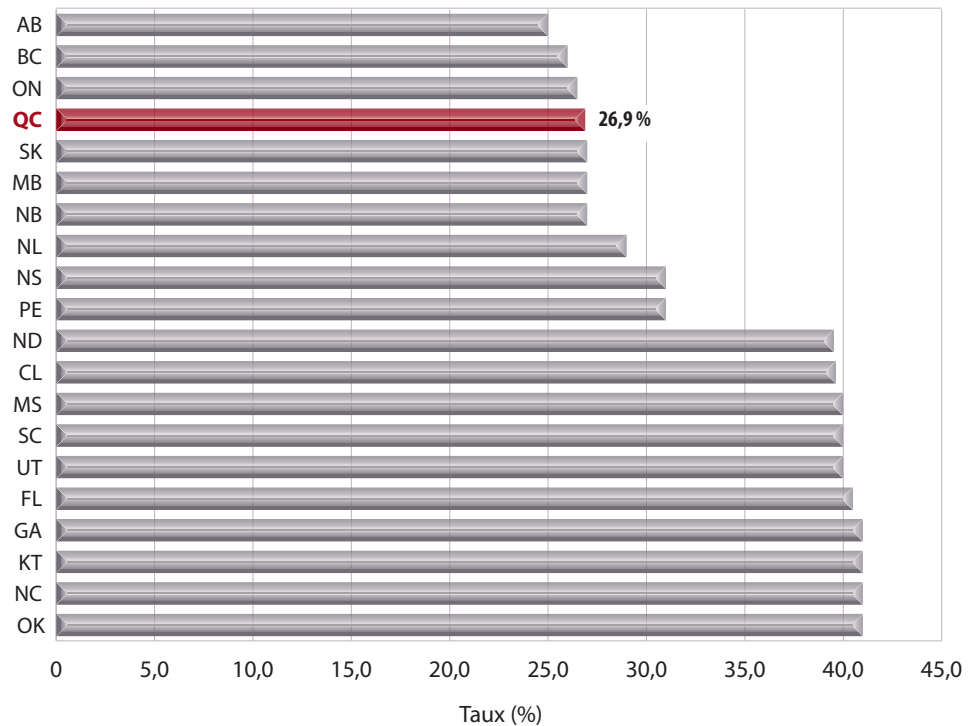
Sources : Tax Foundation, 2013b; KNV Chartered Accountants LLP, 2014.

**25.** La nécessité d'une réforme du régime fédéral d'imposition des sociétés – y compris la réduction des taux prévus par la loi – fait de plus en plus consensus aux États-Unis. Pour des études spécifiques sur la non-compétitivité du régime, voir Mintz et Chen (2014), Miller et Kim (2008), et Toder et Viard (2014).

La **figure 14** montre les taux combinés – fédéral-provincial et fédéral-État – des dix provinces canadiennes et des dix États américains dont les taux combinés d’impôt des sociétés sont les plus faibles. Le Dakota du Nord est l’État américain dont le taux combiné supérieur (39,53 %) est le plus faible, mais ce taux dépasse malgré tout le taux d’imposition combiné du Québec (26,90 %) de 12,63 points de pourcentage, soit 47 %.

**Figure 14**

**Taux combiné maximum d’impôt des sociétés (fédéral-provincial et fédéral-État) des provinces canadiennes et de 10 États américains, 2014**



Source : tableau 8.

## Cotisations sociales

Les cotisations sociales imposées aux employeurs et/ou aux employés sont généralement fondées sur un pourcentage de la masse salariale jusqu'à un maximum de revenus assurables. Au Canada, les cotisations sociales comprennent les cotisations à l'assurance-emploi et au Régime de pensions du Canada (ou au Régime de rentes du Québec), ainsi que des impôts au titre du système de santé (contributions santé) et de l'éducation postsecondaire dans certaines provinces.<sup>26</sup> Une revue de la littérature révélant que des taux de cotisations sociales élevés peuvent décourager la croissance de l'emploi, il est utile d'examiner la compétitivité du Québec par rapport aux autres provinces canadiennes à cet égard.

Il est difficile de comparer les cotisations sociales des provinces canadiennes avec celles des États américains, ainsi que leurs taux, en raison des différences quant aux types de cotisations prélevées. Aux États-Unis, les cotisations sociales comprennent les taxes finançant la sécurité sociale et Medicare, auxquelles employeurs et employés cotisent.

Le Régime de pension du Canada (RPC) est un régime de pensions contributif à participation obligatoire existant au Canada hors Québec.<sup>27</sup> Le Québec s'est retiré du RPC et a établi le Régime de rentes du Québec (RRQ) en 1966. Les pensions au titre du RRQ sont financées au moyen de cotisations patronales et salariales obligatoires.

Comme le montre le **tableau 9**, les taux de cotisation des Québécois au RRQ sont plus élevés que les taux de cotisation des autres Canadiens au RPC. Le taux de cotisation combiné (cotisations patronales et salariales) au RPC est de 9,9 %. Le taux de cotisation combiné au RRQ est de 10,35 % pour le même seuil de revenus. En outre, le gouvernement du Québec a annoncé que les cotisations au RRQ augmenteront progressivement jusqu'à 10,8 % en 2017.

**Tableau 9**

**Taux de cotisation au régime de pensions du Canada et au régime de rentes du Québec, 2014**

Régime de pensions du Canada		Régime de rentes du Québec	
Seuil	Taux	Seuil	Taux
0 \$ - 3 500 \$	0,00 %	0 \$ - 3 500 \$	0,00 %
3 501 \$ -	9,90 %	3 501 \$ -	10,35 %

Sources : Québec, Régie des rentes du Québec, 2010; Service Canada, 2014a.

**26.** Les cotisations d'assurance-emploi (AE) des employés sont de 1,88 \$ par tranche de 100 \$ de rémunération assurable, et les employeurs contribuent à hauteur de 1,4 fois les cotisations des employés. Le maximum de la rémunération assurable se chiffre à 48 600 \$ pour 2014.

**27.** Le maximum des gains ouvrant droit à pension au sens du RPC et le maximum des gains admissibles au sens du RRQ sont tous deux de 52 500 \$ pour 2014.



Le taux de cotisation au RRQ est plus élevé que le taux de cotisation du RPC parce que la situation financière du fonds est moins bonne que celle du RPC, notamment en raison de la population plus âgée du Québec et de moins bons rendements.<sup>28</sup>

En outre, des cotisations patronales financent les soins de santé et/ou l'éducation postsecondaire dans quatre provinces – le Québec, l'Ontario, le Manitoba et Terre-Neuve-et-Labrador. Des cotisations salariales financent également les soins de santé et/ou l'éducation postsecondaire au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique. Le **tableau 10** montre que le Québec et l'Ontario sont les seules provinces à imposer ces cotisations tant aux employeurs qu'aux employés.

**Tableau 10**  
Cotisations sociales spécifiques des provinces

Impôts au titre du système de santé et de l'enseignement postsecondaire	
Cotisations patronales	Cotisations salariales
Québec	Québec
Ontario	Ontario
Manitoba	Colombie-Britannique
Terre-Neuve-et-Labrador	

Sources : Québec, Revenu Québec, 2012; Ontario, ministère des Finances, 2014b; Terre-Neuve-et-Labrador, ministère des Finances, 2014b; Manitoba, ministère des Finances, 2011; Colombie-Britannique, ministère de la Santé, 2014.

Le Québec est la seule province dont les cotisations patronales des entreprises à faible masse salariale n'ont pas de seuil (Cruz et Nat, 2013 : 10). Son taux supérieur de cotisations patronales (4,26 %) est le plus élevé au pays : il est de près de deux points de pourcentage plus élevé que ceux de l'Ontario et de Terre-Neuve-et-Labrador.<sup>29</sup>

28. Pour en savoir davantage sur le degré de solvabilité du RRQ, voir Cross (2014) et Québec, Régie des rentes du Québec (2010).

29. Le taux maximal de cotisations patronales est de 1,95 % en Ontario et de 2 % à Terre-Neuve-et-Labrador.

## Résumé

Comme le montrent ces comparaisons, les taux d'imposition des Québécois sont parmi les plus élevés au Canada et aux États-Unis. Le gouvernement provincial a fait certains progrès en ce qui concerne l'impôt des sociétés et la taxe de vente, mais les taux d'imposition des particuliers restent incontestablement non compétitifs. Il en résulte que les taux d'imposition marginaux combinés sont maintenant de près de 50 % pour les Québécois gagnant 136 270 \$ et plus.

## Conclusion

Selon des études empiriques et l'expérience historique, des taux marginaux d'imposition élevés et des politiques fiscales non compétitives peuvent nuire à la performance économique. Cela s'explique par le fait que les particuliers et les sociétés réagissent en travaillant, en épargnant et en investissant moins au lieu d'embaucher ou d'étendre leurs activités. Des taux élevés d'imposition des particuliers et des sociétés peuvent aussi provoquer des mouvements de main-d'œuvre et de capitaux vers des provinces ou des États où les taux d'imposition sont plus faibles.

Le régime fiscal du Québec est incontestablement non compétitif par rapport aux autres provinces canadiennes et aux États américains, surtout en ce qui concerne l'imposition des particuliers. Cela a contribué à une performance économique relativement mauvaise selon divers indicateurs : le Québec est notamment la province canadienne qui a affiché l'une des croissances du PIB réel par habitant les plus faibles ces dix dernières années.

Le gouvernement du Québec a récemment créé la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise pour évaluer le régime fiscal de la province et obtenir des recommandations sur les manières d'améliorer sa compétitivité. Ces recommandations devraient lui être remises avant le budget de 2015.

Si le gouvernement veut améliorer les perspectives économiques du Québec, il doit apporter des changements à son régime fiscal afin d'améliorer sa compétitivité. Il devrait particulièrement mettre l'accent sur la modification des taux d'imposition des particuliers et des seuils de revenu auxquels ils s'appliquent.

## Références bibliographiques

Alberta, ministère des Finances (2014). *Budget 2014*, gouvernement de l'Alberta.

Banque du Canada (2014). *Taux quotidiens : recherche – dix dernières années*, gouvernement du Canada. <[http://www.bankofcanada.ca/rates/exchange/10-year-lookup/?rangeType=dates&rangeValue=10&IP=lookup\\_daily\\_exchange\\_rates.php&sR=2004-06-26&df=2014-03-26&dT=2014-06-26](http://www.bankofcanada.ca/rates/exchange/10-year-lookup/?rangeType=dates&rangeValue=10&IP=lookup_daily_exchange_rates.php&sR=2004-06-26&df=2014-03-26&dT=2014-06-26)>

Baylor, Maximilian, et Louis Beauséjour (2004). *Taxation and Economic Efficiency : Results from a Canadian CGE Model*, document de travail du ministère des Finances, gouvernement du Canada, ministère des Finances.

Canada, Agence du revenu du Canada [ARC] (2014a). *Les taux d'imposition canadiens pour les particuliers – année courante et années passées*, gouvernement du Canada.  
<<http://www.cra-arc.gc.ca/tx/ndvdl/fq/txrts-eng.html>>

Canada, Agence du revenu du Canada [ARC] (2014b). *Taux d'impôt des sociétés*, gouvernement du Canada.  
<<http://www.cra-arc.gc.ca/tx/bsnss/tpcs/crprtns/rts-eng.html>>

Chen, Duanjie, et Jack Mintz (2011). *Federal-Provincial Business Tax Reforms: A Growth Agenda with Competitive Rates and Competitive Rates and a Neutral Treatment of Business Activities*, SPP Research Papers, vol. 4, n° 1, The School of Public Policy.

Chen, Duanjie, et Jack Mintz (2013). *2013 Annual Global Tax Competitiveness Ranking : Corporate Tax Policy at a Crossroads*, SPP Research Papers, vol. 6, n° 35, The School of Public Policy.

Sites Web accessibles le 24 juillet 2014.

Clemens, Jason, Niels Veldhuis, et Milagros Palacio (2007). *Tax Efficiency: Not All Taxes Are Created Equal*, Institut Fraser.

Colombie-Britannique, ministère des Finances (2014). *Budget and Fiscal Plan 2014/2015*, gouvernement de la Colombie-Britannique.

Colombie-Britannique, ministère de la Santé (2014). *MSP Premiums*, gouvernement de la Colombie-Britannique.

<http://www.health.gov.bc.ca/msp/infoben/premium.html>

Crisan, Daria (2007). *An Empirical Investigation of Tax Competition Between Canadian Provinces*, IAPR Technical Paper Series, n° TP-07002.

Cross, Philip (2014). *The Reality of Retirement Income in Canada*, Institut Fraser.

Cruz, Marvin, et Renée Anne Nat (2013). *Classement des régimes fiscaux provinciaux au Canada : Indice des taxes et impôts provinciaux des PME, 2013, de la FCEI*, Fédération canadienne de l'entreprise indépendante.

Cummins, Jason, Kevin A. Hassett et R. Glenn Hubbard (1996). « Tax Reforms and Investment: A Cross-country Comparison », *Journal of Public Economics*, vol. 62, n° 1-2, p. 237-273.

Dahlby, Bev, et Ergete Ferede (2008). *Assessing British Columbia's Incentive-Based Tax Cuts*, Institut Fraser.

Daveri, Francesco, et Guido Tabellini (2000). « Unemployment, Growth and Taxation in Industrial Countries », *Economic Policy*, vol. 15, n° 30, p. 47-104.

Di Matteo, Livio, et Michael Shannon (1995). « Payroll Taxation in Canada: An Overview », *Canadian Business Economics*, vol. 3, n° 4, p. 5-22.

Dziobek, Claudia, Carlos Gutierrez Mangas et Phebbly Kufa (2011). *Measuring Fiscal Decentralization – Exploring the IMF's Databases*, document de travail du FMI 11/126.

Engen, Eric, et Jonathan Skinner (1996). *Taxation and Economic Growth*, document de travail du NBER, n° 5826, National Bureau of Economic Research.

Ferede, Ergete, et Bev Dahlby (2012). « The Impact of Tax Cuts on Economic Growth: Evidence From the Canadian Provinces », *National Tax Journal*, vol. 65, n° 3, p. 563-594.

Fonds monétaire international [FMI] (2014). *Canadian and US Implied PPP conversion rates as of July 16, 2014*, base de données Perspectives de l'économie mondiale du FMI.

Forecastchart.com (2014). *Canadian Dollar Currency Exchange Rate Forecast, Historical Canadian Dollar Rate (CAD)*.

<http://www.forecast-chart.com/usd-canadian-dollar.html>

Heady, Christopher, et collab. (2009). *Tax Policy for Economic Recovery and Growth*, document de travail du département d'économie, Université de Kent.

Île-du-Prince-Édouard, ministère des Finances, de l'Énergie et des Affaires municipales (2014). *Budget 2014*, gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard.

KNV Chartered Accountants LLP (2014). *US Federal Corporate Tax Rate Table*, KNV Chartered Accountants. <http://www.knv.com/cms-assets/documents/147995-121642.uscorporatetaxratetable.pdf>

Koester, Reinhard, et Roger Kormendi (1989). « Taxation, Aggregate Activity and Economic Growth: Cross-Country Evidence on Some Supply-Side Hypotheses », *Economic Inquiry*, vol. 27, n° 3, juillet, p. 367-386.

Kugler, Adrianna, et Maurice Kugler (2002). *Effect of Payroll Taxes on Employment and Wages: Evidence from the Colombian Social Security Reform*, document de travail n° 134, Center for Research on Economic Development and Policy Reform, Université Stanford.

Lee, Young, et Roger H. Gordon (2005). « Tax Structure and Economic Growth », *Journal of Public Economics*, vol. 89, n° 5-6, p. 1027-1043.

Manitoba, ministère des Finances (2011). *The Health and Post Secondary Education Tax Levy Tax*, gouvernement du Manitoba.

<http://www.gov.mb.ca/finance/taxation/bulletins/001he.pdf>

Manitoba, ministère des Finances (2014). *Budget 2014*, gouvernement du Manitoba.

Mertens, Karel, et Morten O. Ravn (2012). « The Dynamic Effects of Personal and Corporate Income Tax Changes in the United States », *American Economic Review*, vol. 103, n° 4, p. 1212-1247.

Miller, Terry, et Anthony B. Kim (2008). *High Corporate Taxes Undermine U.S. Global Competitiveness*, Heritage Foundation.

Mintz, Jack, et Duanjie Chen (2014). *The US Corporate Effective Tax Rate: Myth and the Fact*, rapport spécial n° 214, Tax Foundation.

Murphy, Robert P., Jason Clemens, et Niels Veldhuis (2013). *The Economic Costs of Increased Marginal Tax Rates in Canada*, Institut Fraser.

Nouveau-Brunswick, ministère des Finances (2014). *Budget 2014*, gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Nouvelle-Écosse, ministère des Finances (2014). *Budget 2014*, gouvernement de la Nouvelle-Écosse.

Ontario, ministère des Finances (2014a). *Budget 2014*, gouvernement de l'Ontario.

Ontario, ministère des Finances (2014b). *Taux de la contribution-santé de l'Ontario*, gouvernement de l'Ontario. <<https://www.ontario.ca/fr/impots-et-avantages-fiscaux/taux-de-la-contribution-sante-de-lontario>>

Padovano, Fabio, et Emma Galli (2001). « Tax Rates and Economic Growth in the OECD Countries », *Economic Inquiry*, vol. 39, n° 1, janvier, p. 44-57.

Padovano, Fabio, et Emma Galli (2002). « Comparing the Growth Effects of Marginal vs. Average Tax Rates and Progressivity », *European Journal of Political Economy*, vol. 18, n° 3, p. 529-544.

Palacios, Milagros, et Charles Lammam (2014). *Canadians Celebrate Tax Freedom Day on June 9, 2014*, Institut Fraser.

Palacios, Milagros, et Kumi Harischandra (2008). *The Impact of Taxes on Economic Behavior – High Taxes Decrease Growth and Investment*, Institut Fraser.

Palacios, Milagros, et collab. (2010). *Measuring the Fiscal Performance of Canada's Premiers, 2010*, Institut Fraser.

Québec, Finances Québec (2014a). *Budget 2014-2015 – 4 juin 2014, Plan budgétaire*, gouvernement du Québec. <<http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2014-2015a/fr/documents/Planbudgetaire.pdf>>

Québec (2014b). *Mise en place de la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise pour accroître l'efficacité, l'équité et la compétitivité du régime fiscal*, gouvernement du Québec. <<http://www.fil-information.gouv.qc.ca/Pages/Article.aspx?aiguillage=ajd&idArticle=2206129804&lang=fr>>

Québec, Régie des rentes du Québec (2010). *Analyse actuarielle du Régime de rentes du Québec au 31 décembre 2009*, gouvernement du Québec.

Québec, Revenu Québec (2012). *Cotisation au Fonds des services de santé*, gouvernement du Québec.

[http://www.revenuquebec.ca/fr/entreprise/retenues/methode\\_calcul/sante/](http://www.revenuquebec.ca/fr/entreprise/retenues/methode_calcul/sante/)

Romer, Cristina D., et David H. Romer (2010). « The Macroeconomic Effects of Tax Changes: Estimates Based on a New Measure of Fiscal Shocks », *American Economic Review*, vol. 100, juin, p. 763-801.

Saskatchewan, ministère des Finances (2014). *2014-15 Saskatchewan Provincial Budget*, gouvernement de la Saskatchewan.

Service Canada (2014a). *Cotisations au Régime de pensions du Canada*, gouvernement du Canada.

<http://www.servicecanada.gc.ca/fra/services/pensions/rpc/cotisations/>

Service Canada (2014b). *Assurance-emploi – Avis important concernant le maximum de la rémunération assurable pour 2014*, gouvernement du Canada.

<http://www.servicecanada.gc.ca/fra/ae/renseignements/maximum2014.shtml>

Statistique Canada (2014a). *Produit intérieur brut réel en termes de dépenses, par province et territoire*, tableau CANSIM 384-0038, gouvernement du Canada.

<http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/l02/cst01/econ50-fra.htm>

Statistique Canada (2014b). *Enquête sur la population active (EPA), estimations selon le sexe et le groupe d'âge détaillé*, tableau CANSIM 282-0002, gouvernement du Canada.

<http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a05?id=2820002&retrLang=fra&lang=fra>

Statistique Canada (2014c). *Enquête sur la population active (EPA), estimations des taux supplémentaires du chômage selon le sexe et le groupe d'âge*, tableau CANSIM 282-0086, gouvernement du Canada.

<http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a05?id=2820086&retrLang=fra&lang=fra>

Statistique Canada (2014d). *Estimations de la population, selon le groupe d'âge et le sexe au 1<sup>er</sup> juillet, Canada, provinces et territoires*, tableau CANSIM 051-0001, gouvernement du Canada.

<http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a05?id=0510001&retrLang=fra&lang=fra>



Tax Foundation (2013a). *State Individual Income Tax Rates, 2000–2014*.  
<<http://taxfoundation.org/article/state-individual-income-tax-rates>>

Tax Foundation (2013b). *State Corporate Income Tax Rates, 2000–2014*.  
<<http://taxfoundation.org/article/state-corporate-income-tax-rates>>

Tax Foundation (2013c). *The 2014 Tax Brackets*.  
<<http://taxfoundation.org/article/2014-tax-brackets>>

Terre-Neuve-et-Labrador, ministère des Finances (2014a). *Budget 2014*,  
gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador.

Terre-Neuve-et-Labrador, ministère des Finances (2014b). *Health and Post-Secondary Education Tax (Payroll Tax)*, gouvernement de Terre Neuve et Labrador.  
<[http://www.fin.gov.nl.ca/fin/tax\\_programs\\_incentives/business/education.html](http://www.fin.gov.nl.ca/fin/tax_programs_incentives/business/education.html)>

Toder, Eric, et Alan Viard (2014). *Major Surgery Needed: A Call for Structural Reform of the U.S. Corporate Income Tax*, American Enterprise Institute.

U.S. Census Bureau (2012). *Population Estimates, Historical Data*.  
<<http://www.census.gov/popest/data/historical/index.html>>

US Department of Commerce, Bureau of Economic Analysis [BEA] (2014). *Regional Data, GDP and Personal Income*, gouvernement des États-Unis.  
<<http://www.bea.gov/iTable/iTable.cfm?>>

US Department of Labor, Bureau of Labor Statistics [BLS] (diverses années). *Geographic Profile of Employment and Unemployment, 2002 through 2012*, gouvernement des États-Unis.  
<<http://www.bls.gov/opub/gp/laugp.htm>>

US Department of Labor, Bureau of Labor Statistics [BLS] (2014). *Local Area Unemployment Statistics*, gouvernement des États-Unis.  
<<http://data.bls.gov/cgi-bin/dsrv?la>>

Wasylenko, Michael (1997). « Taxation and Economic Development: The State of the Economic Literature », *New England Economic Review*, mars.

## À propos des auteurs

### Sean Speer

Sean Speer est directeur associé du Centre d'études fiscales de l'Institut Fraser. Auparavant, il a occupé diverses fonctions au gouvernement fédéral, y compris le poste de conseiller économique principal auprès du premier ministre et de directeur des politiques auprès du ministre des Finances. Il a été cité par le journal *The Hill Times* comme l'une des personnes les plus influentes au gouvernement et par *Embassy Magazine* comme l'une des 80 personnes ayant le plus d'influence sur la politique étrangère canadienne. M. Speer a également effectué des travaux de recherche pour le best-seller de Brian Lee Crowley intitulé *Fearful Symmetry: The Fall and Rise of Canada's Founding Values*. Il détient une maîtrise en histoire de l'Université Carleton et est candidat au doctorat en histoire de l'économie à l'Université Queen's.

### Milagros Palacios

Milagros Palacios est économiste principale de recherche à l'Institut Fraser. Depuis son entrée en fonction à l'Institut, elle a signé et cosigné plus de 40 études et plus de 60 articles d'opinion sur divers enjeux publics, notamment la fiscalité, les finances publiques, l'investissement, la productivité, les marchés de l'emploi et les dons de bienfaisance. Ses textes d'opinion ont récemment paru dans de grands quotidiens canadiens comme le *National Post*, le *Toronto Sun*, le *Windsor Star* et le *Vancouver Sun*. Mme Palacios est titulaire d'un baccalauréat en génie industriel de l'Université pontificale catholique du Pérou et d'une maîtrise en économie de l'Université de Concepción, au Chili.

### Feixue Ren

Feixue Ren est chercheuse stagiaire à l'Institut Fraser en 2014. Elle détient une maîtrise en économie de l'Université Lakehead et un baccalauréat en statistique de l'Université normale du Hunan, en Chine.

## Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier les réviseurs anonymes de leurs commentaires, suggestions et idées. Toute erreur ou omission relève de la seule responsabilité des auteurs. Les chercheurs ayant travaillé indépendamment, les idées et les conclusions présentées dans l'ouvrage ne reflètent pas nécessairement celles du conseil d'administration de l'Institut Fraser, des membres de son personnel ou de ses sympathisants.

## Information sur la publication

### Distribution

Ces publications sont offertes sur le site <<http://www.fraserinstitute.org>> en format PDF (*Portable Document Format*) et peuvent être consultées avec Adobe Acrobat et Adobe Reader<sup>MD</sup>, versions 7 ou ultérieures. Adobe Reader<sup>MD</sup> XI, la version la plus récente, peut être obtenue gratuitement sur le site Adobe Systems Inc. à <<http://get.adobe.com/reader/>>. Les utilisateurs ayant des difficultés à voir ou à imprimer les fichiers PDF en utilisant des applications d'autres fabricants (p. ex., Aperçu<sup>MD</sup> d'Apple) devraient utiliser les logiciels Reader<sup>MD</sup> ou Acrobat<sup>MD</sup>.

### Commande de publications

Pour commander les publications de l'Institut Fraser, veuillez communiquer avec le coordinateur des publications :

- Par courriel : [sales@fraserinstitute.org](mailto:sales@fraserinstitute.org)
- Par téléphone : 604 688-0221, poste 580  
ou en composant le numéro sans frais 1 800 665-3558, poste 580
- Par télécopieur : 604 688-8539.

### Médias

Les médias sont priés d'adresser leurs demandes de renseignements à notre service des communications :

- Par téléphone : 604 714-4582
- Par courriel : [communications@fraserinstitute.org](mailto:communications@fraserinstitute.org).

### Droits d'auteur

© 2014 Institut Fraser. Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire un extrait quelconque de cette publication de quelque manière que ce soit sans autorisation écrite, si ce n'est dans le cas de brèves citations au sein d'articles critiques ou de revues.

### Date de parution

Septembre 2014

### ISBN

978-0-88975-316-7

### Citation

Speer, Sean, Milagros Palacios et Feixue Ren (2014). *Compétitivité fiscale du Québec : une barrière à la prospérité*. Institut Fraser.

<<http://www.fraserinstitute.org>>

### Conception de la couverture

Bill C. Ray

## Soutenir l'Institut Fraser

Pour savoir comment soutenir l'Institut Fraser, veuillez communiquer avec le service du développement :

- Service du développement, Institut Fraser  
Fourth Floor, 1770 Burrard Street  
Vancouver, BC, V6J 3G7 Canada
- Par téléphone (sans frais) : 1 800 665-3558, poste 586
- Par courriel : [development@fraserinstitute.org](mailto:development@fraserinstitute.org)
- Par le site Web : <http://www.fraserinstitute.org/fr/support-us/overview.aspx>

## Mission, financement et indépendance

L'Institut Fraser offre des services utiles à la population. Il publie des informations objectives sur les effets économiques et sociaux de politiques gouvernementales actuelles. Il propose également des études, notamment fondées sur des données probantes, sur les options de politiques susceptibles d'améliorer la qualité de vie.

L'Institut est un organisme à but non lucratif. Ses activités sont financées par des dons de bienfaisance, des dons sans restrictions, la vente de billets pour les événements organisés et les commandites connexes, les redevances à l'égard de produits pour diffusion publique par un tiers, et la vente de publications.

Toutes les études, qui sont menées et publiées indépendamment du conseil d'administration de l'Institut et de ses donateurs, font l'objet d'un examen rigoureux par des experts externes.

Les opinions exprimées par l'auteur lui sont propres, et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Institut, de son conseil d'administration, de ses donateurs et sympathisants ou de son personnel. Cette publication n'implique aucunement que l'Institut Fraser, son personnel ou ses administrateurs souhaitent l'adoption ou le rejet d'un projet de loi, quel qu'il soit, ou bien qu'ils soutiennent ou dénoncent un parti politique ou un candidat donné.

L'Institut considère comme sain le débat public entre concitoyens qui veulent améliorer la qualité de vie par de meilleures politiques publiques. C'est pourquoi il accueille favorablement l'examen factuel détaillé des études publiées, y compris la vérification des sources de données, la reproduction de ses méthodes analytiques et les discussions éclairées sur les effets pratiques des mesures politiques recommandées.

## À propos de l'Institut Fraser

Notre vision est celle d'un monde libre et prospère dans lequel chacun profite d'une multiplicité de choix et de marchés concurrentiels, et assume ses responsabilités. Notre mission consiste à mesurer, à étudier et à communiquer l'effet des marchés concurrentiels et des interventions gouvernementales sur le bien-être des personnes.

Fondé en 1974, l'Institut Fraser est un organisme canadien indépendant de recherche et d'éducation qui possède plusieurs bureaux en Amérique du Nord et qui compte des partenaires dans plus de 85 pays. Notre travail est financé par des contributions déductibles d'impôts de milliers d'individus, d'organismes et de fondations. Pour préserver son indépendance, l'Institut n'accepte ni subventions publiques ni contrats de recherche.

### Évaluation par les pairs – validation de l'exactitude de nos recherches

L'Institut Fraser applique à ses travaux de recherche un rigoureux processus d'examen par les pairs. Nos études et grands projets de recherche, de même que les modifications de fond apportées à nos travaux, sont tous examinés par des spécialistes du domaine concerné. Dans la mesure du possible, l'examen externe s'effectue à l'aveugle. Les mises à jour ou les nouvelles éditions d'études déjà examinées ne font pas l'objet d'une évaluation, sauf en cas d'importantes modifications méthodologiques.

Les directeurs des services de recherche de l'Institut, qui sont responsables de veiller à ce que toutes les études publiées fassent l'objet d'un examen approprié par les pairs, surveillent ce processus d'examen. En cas de désaccord au cours du processus d'examen par les pairs, l'Institut peut faire appel à son Comité consultatif de rédaction, lequel est composé de spécialistes du Canada, des États-Unis et d'Europe, pour le résoudre.

## Comité consultatif de rédaction

### Membres

Prof. Terry L. Anderson	Prof. Herbert G. Grubel
Prof. Robert Barro	Prof. James Gwartney
Prof. Michael Bliss	Prof. Ronald W. Jones
Prof. Jean-Pierre Centi	Dr. Jerry Jordan
Prof. John Chant	Prof. Ross McKittrick
Prof. Bev Dahlby	Prof. Michael Parkin
Prof. Erwin Diewert	Prof. Friedrich Schneider
Prof. Stephen Easton	Prof. Lawrence B. Smith
Prof. J.C. Herbert Emery	Dr. Vito Tanzi
Prof. Jack L. Granatstein	

### Anciens membres

Prof. Armen Alchian*	Prof. F.G. Pennance*
Prof. James M. Buchanan*†	Prof. George Stigler*†
Prof. Friedrich A. Hayek*†	Sir Alan Walters*
Prof. H.G. Johnson*	Prof. Edwin G. West*

\* décédé; † prix Nobel